

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ**  
DES  
**AMIS DE VIENNE**

N<sup>os</sup> 21 et 22. — Années 1925 et 1926

**SOMMAIRE**

	Pages
<b>Assemblée générale de 1925</b> .....	5
<b>Assemblée générale de 1926</b> .....	11
<b>La vie à Vienne à l'époque Gallo-Romaine</b> , par M. Germain de Montauzan .....	14
<b>Le site et la position géographique de Vienne</b> , par M. André Cholley .....	21
<b>Une sculpture retrouvée</b> , par M. Maurice Faure ....	41
<b>Stendhal à Vienne</b> .....	45
<b>Le feu Saint-Antoine</b> , par le Dr Henry Chaumartin	51
<b>Les vitraux de Saint-André-le-Bas</b> .....	55
<b>Nécrologie</b> .....	57
<b>Bibliographie</b> .....	59

**VIENNE**

MARTIN & TERNET, IMPRIMEURS

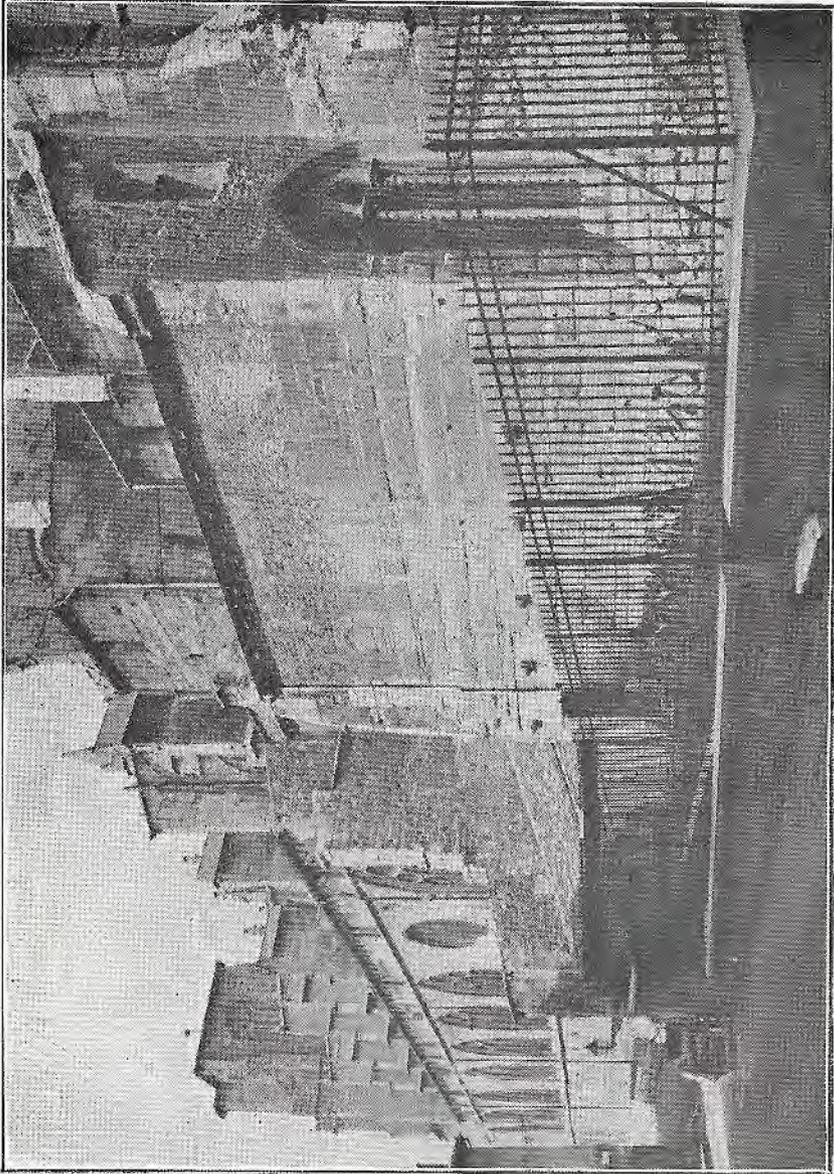
14, Quai Jean-Jaurès

1927



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

---

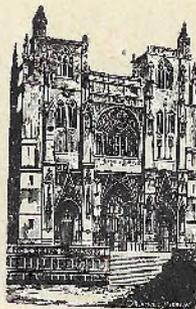


**côté sud de St-Maurice**

après la démolition du mur qui masquait cette partie de l'édifice  
(travaux exécutés sur l'initiative de la Société des Amis de Vienns)

*BULLETIN*  
*DE LA*  
*SOCIÉTÉ*  
*DES*  
*AMIS DE VIENNE*

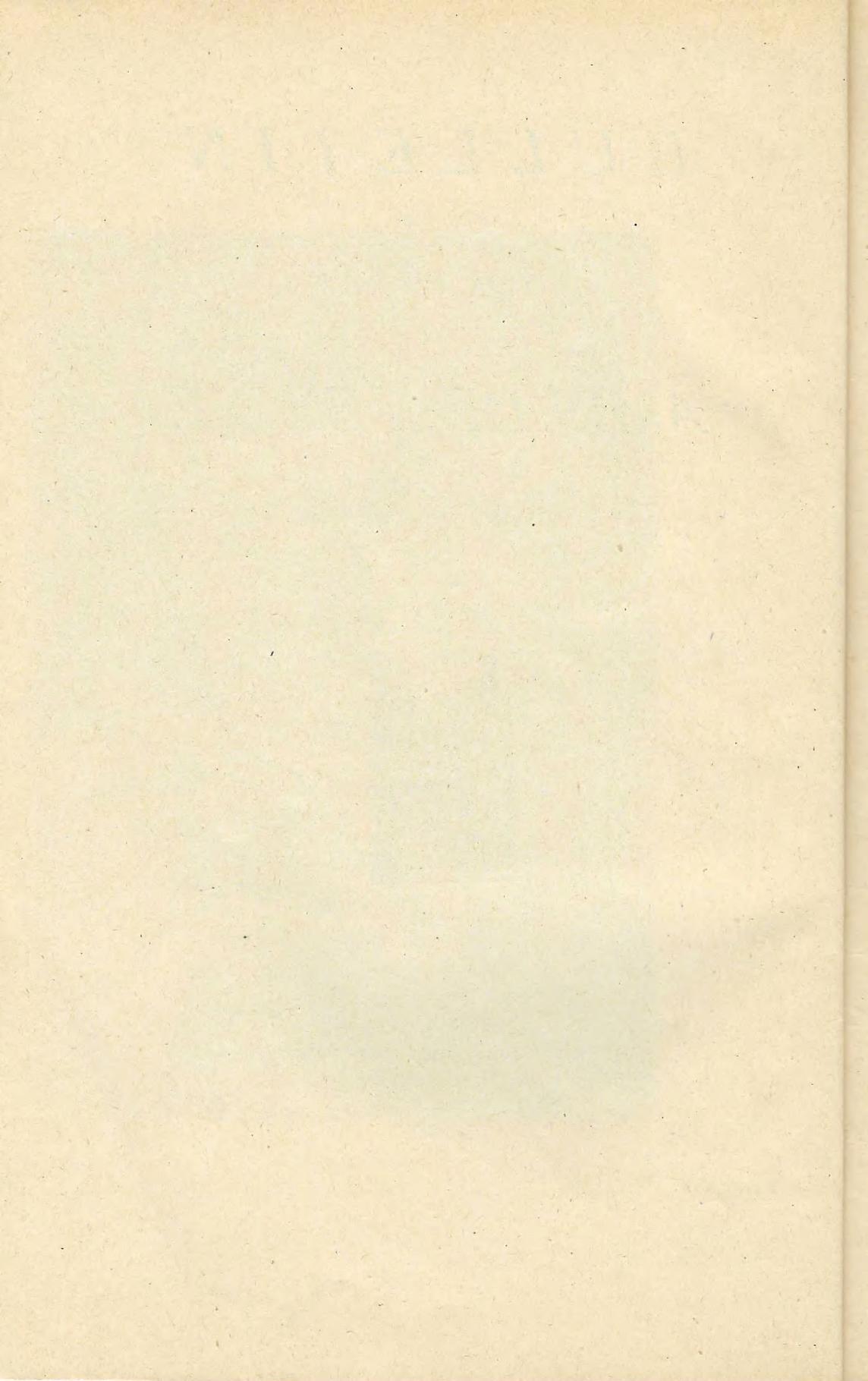
N<sup>os</sup> 21 et 22. - Années 1925 et 1926



*VIENNE*  
MARTIN & TERNET, IMPRIMEURS  
*14, Quai Jean-Jaurès*

---

1927



ANNEE 1925

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

L'Assemblée Générale de la *Société des Amis de Vienne* s'est tenue le 8 mars 1926 dans la Salle des Fêtes de la place Miremont, sous la présidence de M. Maurice FAURE, président.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée est adopté.

M. le Président donne lecture des lettres d'excuse de Membres qui ne peuvent pas assister à la réunion.

M. Jean Gleyzolle, trésorier, présente ensuite son compte-rendu sur la situation financière de la Société.

### RAPPORT DU TRESORIER

M. Gleyzolle signale que le nombre des sociétaires n'a cessé de croître. Il s'en félicite, ayant dû faire face, en dehors de la note de l'imprimeur, à deux dépenses importantes qui marquent en tout cas la vitalité de la Société. Il rappelle que celle-ci s'est rendue acquéreur du terrain du Bon-Pasteur pour faciliter le dégagement du théâtre de Pipet. D'autre part, on a distribué aux adhérents le tirage du travail de MM. Formigé et Deshoulière sur Vienne. Les sociétaires ont goûté le plus vif plaisir à recevoir cette étude très complète que peu d'entre eux avaient eu l'occasion de lire dans le Compte-rendu du Congrès de 1923 de la Société Française d'Archéologie.

Voici le détail des comptes :

RECETTES

Espèces disponibles à la Banque au 1 <sup>er</sup> janvier 1925	9.410 35
Espèces disponibles au Compte Courant Postal au 1 <sup>er</sup> Janvier .....	318 35
Cotisations 1925 et retard .....	3.790 »
Subvention Ville de Vienne .....	300 »
Subvention Fédération des S.I.V.R. et de l'O.N.T.	450 »
Une cotisation de 5 ans .....	50 »
Vente de guides en 1924 et 1925 .....	1.808 75
Revenu des titres en portefeuille .....	1.021 90
Intérêts divers (B.D.N. et compte courant) .....	520 10
Provision chez notre imprimeur .....	3.000 »
	<hr/>
	20.669 45
	<hr/> <hr/>

DEPENSES

Cotisation Fédération S.I.V.R. ....	265 »
Cotisation Union Dauphinoise .....	20 »
Plaque Indicatrice Pyramide .....	381 65
Paiements droits pour achat terrain Bon Pasteur (Théâtre Pipet) .....	1.345 50
Notre quote-part pour le diorama de Vienne .....	200 »
Frais de projection pour les conférences .....	190 »
Location Salle, nettoyage, indemnités diverses ....	315 »
Facture Delbonnel .....	170 »
Facture imprimerie (Bulletins et divers) .....	3.555 80
Facture archives photographiques .....	16 90
Facture Société Générale Imprimerie (Exemplaires Vienne sur le Rhône de Formigé et Deshoulière)	1.603 95
Frais d'encaissement par poste, de correspondances frais de bureaux et divers .....	212 70
	<hr/>
	8.276 50
	<hr/> <hr/>
Les recettes s'élèvent à .....	20.669 45
Les dépenses s'élèvent à .....	8.276 50
Reste à notre avoir .....	12.392 95
	<hr/> <hr/>
Qui se répartissent comme suit :	
Espèces à la Banque .....	11.005 20
Espèces au Compte Postal .....	134 80
Provision chez notre imprimeur .....	1.252 95
	<hr/>
Total égal .....	12.392 95
	<hr/> <hr/>

ACTIF AU 31 DECEMBRE 1925

Espèces disponibles en Compte Courant à la Banque	11.005 20
Espèces disponibles au Compte Postal .....	134 80
Provision chez notre imprimeur .....	1.252 95
Titres divers de notre portefeuille au cours du 31 décembre .....	11.137 50
Bons de la Défense Nationale .....	300 »
	<hr/>
Reste à l'actif de notre Société .....	23.830 45
	<hr/> <hr/>

L'Assemblée approuve ensuite, à l'unanimité, les comptes présentés.

M. Maurice Faure, président, expose la situation morale de la Société.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

L'année 1925 nous a apporté, avec le mois de janvier, un deuil que les Amis de Vienne ont ressenti avec émotion : notre ancien président Jules Ronjat est mort à Lyon. Depuis plusieurs mois, il était dans un état constant de malaise, mais sa volonté de ne pas souffrir et son dédain des misères firent à la fois qu'il ne jugea pas bon de se soigner et qu'il ne se plaignit pas. Quand le chirurgien voulut arrêter le mal, il fallut constater et la gravité de l'état, et l'impossibilité de vaincre l'ennemi.

Entouré de tous les siens, réunis dans la surprise et la douleur, Ronjat s'en alla, heureux de voir près de lui le visage de sa femme, de son fils et de sa sœur. Pour nous, il est émouvant de savoir que, dans son affaiblissement, il a prononcé parfois en s'attendrissant le nom de Vienne.

Il a été notre président, le second en date entre M. Bizot et M. Jules Bouvier. Mais il n'avait pas attendu d'avoir cet honneur pour en assumer les charges. Dès le début, au commencement de l'année 1904, il avait été la voix qui convoque les bonnes volontés, l'initiateur qui ouvre les chemins, et surtout l'ouvrier, presque le manœuvre qui fait toutes les besognes.

Ceux d'entre nous qui ont eu à créer une organisation nouvelle, nouvelle non seulement pour eux, mais aussi pour tous ceux qui s'y emploient, savent combien de faux pas sont inévitables, combien d'arrêts brusques coupent notre élan. Ronjat les a connus ; peut-être en a-t-il moins souffert que d'autres. Il avait une

telle foi dans la destinée de notre ville que, après l'échec, il donnait tort aux événements qui l'avaient contrecarré, et non pas à lui et à la façon dont il avait pris l'affaire. Il avait la certitude que Vienne était une cité aux monuments admirables, et uniques par certains points, que son site était digne d'attirer tous les visiteurs, que ses horizons, du côté des Cévennes ou bien du Mont-Blanc au Vercors, avaient ici une douceur, et là une majesté, que les Viennois avaient tort de ne pas reconnaître et de ne pas montrer avec hardiesse aux visiteurs même les plus difficiles. Cela, il l'a dit et redit, et de tous côtés. Le 25 janvier 1900, — il y a plus d'un quart de siècle, — Ronjat, devant la Société de géographie de Lille, dit les beautés de la Vallée du Rhône et de Vienne. C'est dans cette conférence, dont il a publié le texte, que se trouvent, et j'ai plaisir et émotion à les citer, quelques mots dont la précision ne nuit en rien à l'élégance. Il décrit l'horizon qui se découvre de Pipet et quand il arrive au Mont-Blanc, il écrit :

« Plus loin encore, derrière la longue échine bleuâtre du Mont « du Chat, le Mont Blanc surgit tout à coup, *isolé comme un roi, « lumineux comme un soleil* ».

Il parla des plateaux arrondis qui dominaient la petite plaine d'Estressin, où son enfance s'était amusée près d'une tribune aux harangues qu'il avait construite et d'un tombeau romain authentique, « cette plaine toute plantée, écrivait-il, d'arbres fruitiers « qui lui donnent au printemps l'aspect d'un vaste jardin de « fleurs roses et blanches ».

Avec quelle joie, au moment où il faisait aborder son voyageur au port de Vienne, avec quelle joie, il transcrivait les vers du poète qu'il admirait tant, F. Mistral :

« La joie réveille les passagers quand tout d'un coup, magni-  
« fique, au tournant apparaît dans son plein l'antique Vienne,  
« assise en autel sur les contreforts du noble Dauphiné. Voilà,  
« célèbre, le Tombeau de Pilate et son aiguille. On entend les  
« foulons qui frappent à grands coups pour apprêter les draps,  
« dans les fabriques. Coupe-Jarret, sur ses pentes ardues, étale  
« en éventail ses maisonnettes ; et les cloches et les tours et les  
« temples dans la lumière inondante et limpide écrivent du passé  
« l'histoire auguste ».

Quand le vent nous arrive doucement du Sud, la veille des jours où il va recouvrir le ciel, prenez le chemin de Pipet et, à mi-hauteur de la dernière rampe, retournez-vous ; à l'heure où le soleil décline, blanc ou rosé, « dominant toutes les autres montagnes de sa taille majestueuse » et unique, le Mont-Blanc, très calme, par-dessus tous les plateaux dont nous savons les noms, nous attend. Au soir d'une journée de labeur, comme une détente et comme une élévation, allez voir le Mont-Blanc, de Jules Ronjat, « isolé comme un roi, lumineux comme un soleil ».

A la fin de la conférence qu'il donna le 17 février 1904, au Cercle du Jeu de Paume, il promettait à ceux qui le suivraient dans la fondation de la Société des Amis de Vienne, « quelques fascicules d'une modeste publication, quelques conférences çà et là, mais surtout la satisfaction morale de contribuer à une œuvre bonne et belle, la satisfaction morale de pouvoir dire : « j'ai contribué à conserver, à augmenter l'héritage de beauté que nous ont laissé nos aïeux et dont nous sommes comptables envers ceux qui viendront après nous ».

Jules Ronjat, de 1904 à 1914, pendant dix ans, n'a pas cessé de faire aux Amis de Vienne un travail sans lequel n'eût jamais été possible l'épanouissement dont nous nous réjouissons aujourd'hui. Ce qu'il offrait à ses auditeurs de 1904 : « conserver et augmenter un héritage de beauté », il nous a montré comment on l'obtenait. Je dois à l'affection que j'avais pour lui de lui rendre ici ce témoignage ; restons fidèle à sa mémoire en cultivant en nous l'amour de la Cité.

\*  
\*\*

J. Ronjat promettait une modeste publication. Vous avez eu cette année les 125 pages du travail de MM. Formigé et Deshoulières sur Vienne, avec de très nombreuses reproductions, et nous avons été heureux de pouvoir l'offrir à tous nos sociétaires. Plusieurs d'entr'eux m'ont dit le plaisir et le profit qu'ils y ont trouvés.

Enfin les initiateurs de 1904 promettaient quelques conférences çà et là. La Société a tenu cette promesse, et si vous voulez bien vous souvenir des conférences de M. Formigé, sur les Monuments romains du Midi de la Gaule, sur le Théâtre chez les Romains, de M. Rocheblave sur Timgad et de l'abbé Sautel sur Vaison, reconnaissez que nous vous avons fourni un ensemble qui vous a, abondamment, renseigné sur l'époque romaine.

Aussi avons-nous estimé bon de nous éloigner des sujets d'art et d'histoire, et avons-nous cette année souhaité un sujet de géographie. Nous demeurons cependant fidèles à Vienne ; aucune de nos conférences ne nous en éloigne, ce soir nous allons spécialement y rester.

Comment le site de Vienne s'est-il formé ? Pourquoi le fleuve passe-t-il là ? Et comment les hommes y sont-ils venus ? Tout cela qui s'apprend, peut-être, aux classes de géographie, quelques-uns, parmi nous, l'ont oublié ou... ne l'ont jamais su.

Or s'il y a des raisons historiques qui font Vienne, belle ou sainte, *pulchra Vienna*, ou *Vienna civitas sancta*, il y a des raisons géographiques d'aimer Vienne.

M. Cholley a bien voulu rendre ce soir à la Société des Amis de Vienne un très léger service que votre Président avait été si heureux de lui offrir : il le rend au décuple.

L'an dernier un professeur de l'histoire de l'Art à l'Université de Strasbourg tenait à nous parler ; ce soir, de l'Université de Lyon, un professeur à la Faculté des Lettres vient mettre à notre disposition son avoir et son temps.

Déjà, M. Cholley, bien des fois, avec un succès que je connais, s'est fait entendre à Lyon sur des sujets analogues.

Je suis très heureux de lui souhaiter la bienvenue en votre nom à tous, de le remercier très profondément, — et vous serez plus heureux encore quand mon silence vous permettra de l'écouter.

On lira plus loin le texte de la conférence de M. Cholley.

L'ordre du jour appelle les élections de membres du Conseil.

#### **Election de Cinq Administrateurs**

Cinq membres du Conseil d'Administration étaient soumis au renouvellement annuel :

MM. BROUSSE, André FRÉCON, GIRARD, MICHALON et A. SYLVESTRE.

Les cinq administrateurs sont réélus.



ANNEE 1926

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

L'Assemblée Générale de la *Société des Amis de Vienne* s'est tenue le 16 mai 1927 dans la Salle des Fêtes de la place Miremont, sous la présidence de M. Maurice FAUME, président.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée est adopté.

M. le Président donne lecture des lettres d'excuse de Membres qui ne peuvent pas assister à la réunion.

M. Jean Gleyzolle, trésorier, présente ensuite son compte-rendu sur la situation financière de la Société.

### RAPPORT DU TRESORIER

M. Gleyzolle indique qu'il y a peu à signaler dans le bilan qu'il va présenter. Il signale que la dépense qui figure au début représente la participation promise pour la mention qui figure sur les enveloppes oblitérées à la Poste de Vienne, dont la création est due à notre initiative.

Voici le détail des comptes :

#### RECETTES

Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1926 .....	12.392 95
Cotisations annuelles .....	3.395 »
Cotisation perpétuelle .....	300 »
Subvention Ville de Vienne .....	300 »
Subvention Fédération des S.I.V.R. et O.N.T. ....	480 »
Subvention Comité Paroissial de Saint-Maurice ....	1.000 »
Vente de Guides .....	1.335 50
Intérêts titres divers .....	1.163 35
	<hr/>
	20.366 80

DEPENSES

Machine à oblitérer (notre quote part) .....	200 »
Facture photographies .....	50 »
Facture Gilodi (plaque) .....	120 »
Facture Didier (clichés) .....	67 50
Facture Prudhomme (plaque) .....	20 »
Facture projections .....	50 »
Facture Marignan (plaque) .....	42 50
Facture Agence Fournier .....	108 »
Facture Farnier .....	13 75
Facture Imprimerie Martin et Ternet .....	2.588 45
Location salle conférence .....	70 »
Quittances Gaz .....	22 50
Cotisation Synd. In. V. du Rhône .....	200 »
Cotisation Union Dauphinoise .....	20 »
Cotisation Monument Muller .....	20 »
Frais encaissement cotisations par la poste, frais de retour, garde de titres, frais de bureaux, cor- respondance, divers, etc. ....	108 60
	<hr/>
	3.761 30
	<hr/>
Les recettes s'élèvent à .....	20.366 80
Les dépenses s'élèvent à .....	3.761 30
	<hr/>
Reste à notre avoir .....	16.605 50
qui se décompose comme suit :	
En Caisse .....	14.760 50
Au compte postal .....	1.845 »
	<hr/>
Total égal .....	16.605 50
	<hr/>

ACTIF au 31 Décembre 1926

En Caisse .....	14.760 50
Au Compte Postal .....	1.845 »
Titres divers de notre portefeuille au cours du 31 décembre .....	12.483 30
	<hr/>
Total de l'Actif .....	29.088 80
	<hr/>

L'Assemblée approuve ensuite, à l'unanimité, les comptes présentés.

M. Maurice Faure, président, expose la situation morale de la Société.

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

M. Faure signale l'activité de la Société pendant l'année 1926 relativement aux Monuments en voie de dégagement : Saint-André-le-Bas, le Théâtre romain de Pipet. Les travaux effectués à St-Maurice pour supprimer le mur qui obstruait la vue du chevet ont été achevés. Une grille amène dans ce coin jadis obscur de la clarté et de la gaieté. M. Faure insiste sur les fréquentes visites d'étrangers qui se multiplient d'année en année.

Nous avons continué nos efforts pour attirer sur notre ville l'attention des voyageurs et pour en faciliter la visite aux touristes. Nous croyons y avoir réussi.

Une visite mérite plus spécialement d'être signalée, c'est celle qui nous a été rendue le 3 octobre 1925 à l'issue du VII<sup>e</sup> congrès juridique international de l'aviation qui se tenait à Lyon. Ce qui donnait à nos hôtes d'un jour leur importance, c'était à la fois leur qualité, et le fait qu'ils appartenaient à de nombreux pays, étendus sur la vaste terre, depuis la Finlande jusqu'à la Chine. Le plaisir qu'ils ont trouvé à Vienne et le souvenir qu'ils en ont emporté nous ont été attestés par les remerciements que ces délégués, une fois rentrés chez eux, ont tenu à nous adresser.

Baucoup d'autres visiteurs ont été guidés par nos soins : M. Vassy soumettrait sa mémoire à une dure épreuve s'il lui fallait sans défaillance n'omettre aucun de ceux qui se sont confiés à lui.

M. Faure donne ensuite la parole à M. Germain de Montauzan, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, que les Amis de Vienne ont déjà eu le plaisir d'entendre il y a quelques années. Il rappelle que des liens de famille l'unissent maintenant à notre ville pour laquelle il a toujours affirmé son attachement. Il le remercie d'avoir bien voulu de nouveau charmer et instruire un public qui prend à ses discours le plus vif intérêt.

Nous donnons ici un résumé de sa conférence.

## LA VIE A VIENNE A L'EPOQUE GALLO-ROMAINE

Cette conférence avait pour objet l'essai d'une reconstitution de la ville de Vienne et de la vie à Vienne à l'époque gallo-romaine. Il convenait donc d'indiquer d'abord comment la ville était née, avait grandi, s'était fortifiée et embellie. A grands traits furent dépeints les Celtes, arrivant du Nord vers le 5<sup>e</sup> siècle avant J.-C., et, supplantant les Ligures ; une de leurs tribus, celle des Allobroges, occupant le pays entre le Rhône, l'Isère et les Alpes, et, sinon fondant Vienne, qui existait peut-être déjà, du moins l'organisant en capitale stratégique et commerciale, ainsi qu'elle y était prédestinée par son admirable position. Nombre d'*oppida* se reliant alors et se subordonnant à elle : Tain (*Tegna*), Bourgoin (*Ragusicum*), Chambéry (*Leuciucum*), Grenoble (*Cularo*). Des monnaies sont frappées à Vienne, portant à l'avvers une tête de guerrier et au revers un cheval galopant ; leur art très grossier atteste une date certainement antérieure à la première conquête romaine, qui fut achevée vers l'an 120 et qui fit de tout le pays limité par la méditerranée, les Cévennes méridionales, le Rhône et les Alpes (sauf Marseille et un petit territoire environnant), une province bientôt dénommée Gaule *Narbonnaise*. Le pays des Allobroges, devenu la *Viennoise* n'en fut qu'une subdivision.

Des révoltes périodiques y éclatèrent, rigoureusement réprimées, notamment par Pompée, traversant la Gaule pour aller en Espagne combattre Sertorius, et en l'an 62 par un gouverneur, appelé Pomplinus, qui vint à bout des Viennois, les plus intraitables parmi les Allobroges. Ils avaient expulsé de leur ville un certain nombre de citoyens romains qui dans leur fuite s'étaient arrêtés aux abords d'une petite bourgade, vers le confluent du Rhône et de la Saône et qui ne firent point parler d'eux pendant toutes les guerres de César terminées par la soumission de la Gaule entière. Après la mort du dictateur, le Sénat romain eut l'idée d'organiser ce petit groupe et leur petit bourg, Lugdunum, en une colonie ; elle prospéra très vite, au point de dépasser au bout de quelques années, en richesse et en puissance la ville de

Vienne, déjà élevée cependant aussi, et par César lui-même, au rang de colonie. Ainsi les expulsés prenaient leur revanche. Ce fut l'origine d'une rivalité quelque peu haineuse, qui se prolongea pendant plus d'un siècle, et fut marquée surtout dans sa dernière période, d'abord par l'échec de Vienne, qui avait suivi le parti du gouverneur Vindex révolté contre Néron et désavoué par Lugdunum ; puis par la revanche de Vienne pendant le règne éphémère de Galba qui succédait à Néron ; enfin par son abaissement, lorsque peu après les soldats de Vitellius, en représailles, la pillèrent et la ruinèrent.

Ruine et abaissement de courte durée. Vienne avait été rendue trop forte et trop belle sous Auguste et ses premiers successeurs pour succomber à présent. Elle avait ses remparts solides, sa citadelle imposante, ses portes monumentales, son forum bordé de somptueux portiques, son amphithéâtre, son théâtre, son cirque, ses temples dont celui qui reste encore debout, que l'enthousiasme populaire avait élevé en l'honneur de l'empereur Auguste et de l'impératrice Livie. Vienne était un centre agricole par les magnifiques vignobles de ses environs : *Vienna vitifera*, l'appelaient-on à Rome, où son vin, artificiellement épaissi (*picatara*) était des plus appréciés ; un centre commerçant : la ville s'étendait des deux côtés du Rhône, reliés par un pont dont on aperçoit encore un vestige de culée sur la rive droite. Là un vaste établissement thermal, véritable palais auquel une piquante et gracieuse légende fit donner, bien après sa ruine, le nom de *Palais du Miroir*, était tout étincelant de marbres, de mosaïques, de bas-reliefs et de statues. De lourds bateaux se chargeaient et se déchargeaient dans son port, et tout le trafic des pays qui furent plus tard le Dauphiné et la Savoie y affluait par des voies nombreuses, fermement établies, largement pavées. Un tronçon de l'une d'elles a été dégagé dans le jardin public de la ville ; l'usure de ses pavés énormes montre assez combien elle était fréquentée. Le long de plusieurs d'entre elles ont été retrouvés dans ce sol, non loin de Vienne, des spécimens des bornes milliaires qui les jalonnaient. L'une a été transportée au jardin public, une

autre, admirablement conservée, se dresse au petit village de Solaize, probablement sur son emplacement antique.

De l'examen des voies romaines, on passe, avec le conférencier, à celui des remparts, dont quelques lambeaux s'appliquent encore au flanc des collines dominant la cité, ainsi que de curieuses voûtes de soulèvement, destinées à consolider le terrain trop mouvant. L'un de ces espaces voûtés, murés de tous côtés dès sa construction, et récemment découvert par M. Formigé, architecte et chef des monuments historiques, dans le sol de la colline de Pipet, retenait encore, fixés à ses voussours, des restes de la charpente ayant soutenu l'appareillage du cintre. Le Musée de la ville les a recueillis.

Ce qui reste du Forum permet de le reconstituer dans une certaine mesure par la pensée. Ce reste, c'est l'arcade bien connue près de la rue Ponsard. Elle marquait l'extrémité Est de la grande place gallo-romaine ; de cet angle partait le monumental escalier conduisant de la ville basse à la ville haute et dont subsiste encore le beau mur d'appui. L'emplacement du forum peut être, par conjecture vraisemblable, délimité par la ligne de la rue des Orfèvres d'un côté, de la rue des Clercs de l'autre. Il était bordé d'édifices officiels et de temples ; celui d'Auguste est le seul reste, mais combien magnifique encore, de tout cet ensemble au milieu duquel on peut imaginer le mouvement de la vie publique, les marchés, les jeux, les danses, les défilés solennels, les sacrifices aux dieux. En considérant les détails architecturaux du temple, on peut regretter qu'une restauration récente ait établi au bas des gradins un cube de pierre qui ne saurait être une restitution de l'autel antique, ni de la plateforme qui souvent soutenait celui-ci, mais dont les dimensions étaient beaucoup plus étendues. On s'en rend compte à la description de la cérémonie liturgique des sacrifices, présidée par le grand prêtre, flamine du culte impérial. Sur la victime promenée en procession, couronnée de fleurs ou de bandelettes, par les *popes* ou victimaires, il procédait au rite de *l'immolation*, consistant non pas encore à tuer, mais à répandre sur la tête et le dos de l'animal de la farine salée

(*mola salsa*). Le coup de hache, de couteau ou de maillet était ensuite la besogne des victimaires, à qui on laissait une part des viandes dépecées vendues par eux dans leurs boucheries (*popinae*), tandis qu'une autre part était laissée, soit aux prêtres, soit à ceux qui offraient le sacrifice, les entrailles et quelques fins morceaux étant brûlés aussitôt en l'honneur du dieu, sur l'autel. Celui-ci était d'assez petites dimensions, prismatique ou cylindrique, placé au bas des gradins, mais présentait une forme caractéristique que ne rappelle en rien le cube critiqué.

La vie civile, littéraire, artistique, populaire de la ville ouvre bien des horizons. C'est, d'un côté, la comparaison des grands seigneurs terriens de Vienne avec les grands négociants de Lugdunum, d'un autre la revue des grandes et petites professions de la cité ; le rappel de l'intérêt que portaient les Viennois aux ouvriers de l'esprit, en particulier aux poésies du poète Martial, favori de Domitien ; longtemps auparavant leur gratitude à l'égard des munificences d'un Valerius Asiaticus, qui, sous Tibère Caligula et Claude, entretenait à ses frais une troupe de comédiens applaudis au grand théâtre de Vienne.

Prises longtemps pour celles de l'amphithéâtre, les ruines de ce théâtre encore plus vaste que celui d'Orange, sortent aujourd'hui comme miraculeusement de terre, grâce à une autorité, à un zèle et à une habileté qu'on ne saurait trop louer, sous la direction de M. Vassy, conservateur actuel du Musée de Vienne, ainsi que sous le patronage de la commission des monuments historiques et de son architecte en chef, M. Formigé. Le conférencier fut trop heureux de relater dans ses grandes lignes l'énorme travail accompli jusqu'ici, pour remettre au jour l'hémicycle, ses gradins, ses galeries souterraines, dont les unes servaient à la circulation des spectateurs entrant et sortant, les autres à l'évacuation des eaux de pluie et d'infiltration. Par là se manifeste un témoignage double ; de la science des ingénieurs romains, et de la sagacité avec laquelle les savants viennois d'aujourd'hui ont su la mettre en lumière.

On ne sait où se trouvait l'amphithéâtre qui cependant

était célèbre. Mais Vienne possédait également un cirque, établissement tout différent, ce que ne perçoit pas assez l'opinion commune. Au lieu d'être une ellipse modérément allongée, dans laquelle se donnaient des combats de gladiateurs et des jeux divers, un cirque était une piste de plusieurs centaines de mètres de longueur et relativement très peu large, réservée aux courses de chevaux et de chars ; elle était séparée en vue de l'aller et du retour, par un étroit et long massif de maçonnerie appelé *spina* (*arête*), garni d'appareils spéciaux pour compter ostensiblement les tours de piste des coureurs, et, en outre, d'autels, de statues, d'obélisques. C'est l'un de ces obélisques qui, connu sous le nom de *pyramide* ou *d'aiguille*, s'élève encore dans le quartier sud de la ville, supporté par une base quadrangulaire évidée, à quatre ouvertures en arcades. Ce monument fut longtemps regardé comme le tombeau de Ponce Pilate, qui aurait terminé ses jours en exil à Vienne, et dont la légende à cet égard comporte bien des épisodes fantastiques. En réalité, ce n'est là ni le tombeau de Pilate, ni un tombeau quelconque. L'hypothèse d'un obélisque de cirque, confirmée par des fouilles qui firent reconnaître la maçonnerie de la *spina*, est aujourd'hui universellement acceptée. Le cirque, dont la ligne médiane passait ainsi par cette pyramide, s'allongeait parallèlement à la ligne actuelle du chemin de fer. Il devait être immense. Les Viennois avaient en tous cas des moyens variés de se distraire aux jours de fête.

De nombreuses fontaines et bassins, indépendamment des établissements balnéaires, devaient orner la ville, grâce aux aqueducs au nombre de deux au moins, qui lui amenaient l'eau des collines et plateaux situés à l'Est. Le principal était celui qui côtoyait à peu près la Gère, et qui a laissé d'importants vestiges souterrains.

La conférence, illustrée par une certaine quantité de vues en projections, s'est terminée par un aperçu des inscriptions et œuvres d'art antique conservées soit au musée, soit dans l'ancienne église Saint-Pierre, où elles sont à présent rangées dans l'ordre le plus méthodique, de façon à se trouver

admirablement en valeur. Et l'on peut à Vienne, mieux peut-être que partout ailleurs, étudier ce que fut une grande ville de la Gaule romaine.

---

L'ordre du jour appelle les élections de membres du Conseil.

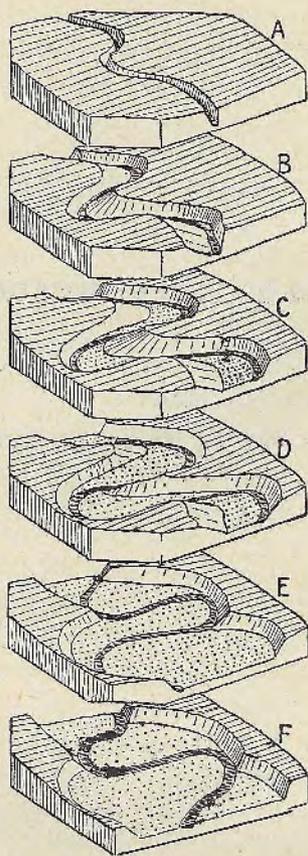
### **ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS**

Cinq Membres du Conseil d'Administration étaient soumis au renouvellement annuel :

MM. ALLEMAND, BRESSE, TESTE DU BAILLER, BONNIER et GLEYZOLLE.

Les cinq administrateurs sont réélus.

---



**schéma de l'évolution d'une vallée à méandres**

d'après DAVIS

(extrait du *Traité de Géographie Physique* de E. de MARTONNE)

# LE SITE ET LA POSITION GÉOGRAPHIQUE DE VIENNE <sup>(1)</sup>

Dans la vallée du Rhône, Vienne occupe une place de choix. Au sortir du défilé du Rhône qui va de Loire à Saint-Romain-en-Gal, le panorama urbain qui se déroule sur la rive gauche est vraiment l'un des plus pittoresques de la vallée rhodanienne. Tout le monde connaît aussi son activité. C'est aux historiens qu'il appartient de fixer les événements d'ordre politique et surtout économique qui ont déterminé sinon la constitution, du moins les principales étapes de l'évolution de cette importante cité.

Mais, en se plaçant au point de vue de la géographie moderne, on peut trouver un autre intérêt à l'étude de cette ville. Sa disposition, l'emplacement qu'elle occupe, l'activité qui l'anime, lui donnent une physionomie originale parmi les villes rhodaniennes. Cette physionomie est-elle uniquement l'œuvre de l'homme ? Ne résulte-t-elle pas aussi d'une influence particulière des conditions naturelles auxquelles l'homme a dû s'adapter et dont il a tiré parti ? Considérée sous cet angle, l'étude d'une cité s'élargit singulièrement puisqu'elle devient un cas particulier des rapports de l'homme avec la nature.

## I

Mais comment peut-on concevoir que les conditions naturelles, les conditions géographiques, prédisposent certains groupements humains à un rôle remarquable. Une ville n'est-elle pas uniquement l'œuvre de l'homme ? N'est-ce pas une décision de l'homme qui a fixé l'emplacement et présidé au développement d'une ville comme Berlin, par exemple, ou bien encore des cités américaines qui poussent si rapidement qu'on les dénomme villes-champi-

(1) Conférence faite à la Société des Amis de Vienne le 8 mars 1926.

gnons et qui, certaines du moins, disparaissent tout aussi vite.

Cependant, quelque puissante que soit l'action de l'homme elle n'est pas illimitée. En matière de ville, l'homme ne crée pas comme il veut. Il y a des conditions tenant au sol, au climat qui limitent son effort ou l'orientent ou bien encore semblent l'attirer. N'est-on pas vraiment frappé de la persistance des organismes urbains sur les mêmes points du globe ? Si, malgré les modifications des Etats, les changements des races et des civilisations, les villes, après s'être momentanément éteintes, renaissent aux mêmes lieux, n'est-ce pas parce qu'il y a pour attirer l'homme à ces emplacements des conditions qui le dominant, qui ne dépendent pas uniquement de sa volonté ? Ainsi les bords de notre Méditerranée ont été marqués par des modifications politiques nombreuses : on a vu s'y succéder les empires et les peuples : Phéniciens, Celtes, Romains, Maures, Français, et pourtant il y a toujours eu une ville, un groupement d'hommes à l'emplacement de Marseille. On pourrait multiplier les exemples. Cette permanence, cette fixité des emplacements urbains ne prouve-t-elle pas une sorte d'attraction spéciale de l'homme sur certains points.

Cette attirance résulte évidemment de conditions géographiques particulières, c'est-à-dire de conditions naturelles spéciales qui semblent présider à la naissance des villes et favoriser leur développement ?

La géographie moderne en détermine deux : le site et la position.

Toute ville a un *site* et une *position géographique* propre, et si les conditions naturelles qui leur sont liées ne déterminent pas d'une manière absolue les grands traits de sa destinée (ce qui serait la négation de toute liberté humaine) du moins imposent-elles à l'homme dans la création et la transformation de la cité des adaptations qui se traduisent dans son aspect et sa physionomie même, des combinaisons qui bien souvent réagissent sur son genre d'activité.

*Le site.* — Site vient du mot latin *situs* qui correspond à notre expression française : emplacement. Le site c'est l'endroit où la ville est assise.

Cet endroit, ce site se distingue avant tout par des caractères topographiques ou de relief (mais il peut se distinguer aussi par des traits d'hydrologie, de climat, etc...). Le site de Paris est simple. Il se compose de trois éléments : des îles au milieu de la Seine (la Cité) ; une plaine en demi-cercle en face et sur la rive droite ; une série de coteaux et de buttes disposés tout autour sur les deux rives, qui servent d'accès aux plateaux voisins. Celui de Lyon est plus compliqué : c'est un confluent (Rhône et Saône) avec des collines qui l'enserrent (Croix-Rousse et Fourvières) ; enfin une grande plaine à l'est du Rhône (plaine de la Guillotière-Villeurbanne). Le site d'une ville est plus ou moins simple, plus ou moins harmonieux. Et ceci est important à considérer, car la ville qui s'y adaptera présentera une physionomie plus ou moins harmonieuse, équilibrée ; les villes les plus belles d'aspect sont celles qui sont tout à fait adaptées à leur site, qui en ont su utiliser au mieux tous les éléments.

Le site d'une ville est aussi plus ou moins riche en avantages et en inconvénients. Les plus riches en avantages permettent aux villes qui s'y sont installées de traverser les siècles avec le plus de chances de progrès ; elles peuvent en effet utiliser tantôt un avantage, tantôt un autre ; elles ont, en quelque sorte, plusieurs cordes à leur arc. Les inconvénients du site, au contraire, peuvent entraver sérieusement à certaines époques le développement d'une cité (sauf aux époques où l'homme dispose de moyens puissants, moyens techniques, capitaux, main d'œuvre, pour annihiler ou atténuer par des travaux spéciaux ces inconvénients).

Le site impose d'abord en quelque sorte sa physionomie à la ville. Quoi de plus caractéristique à cet égard que Lyon, avec les deux vastes percées constituées par les deux fleuves et leurs quais ; avec ses deux collines : Fourvières et la Croix-Rousse au flanc desquelles les maisons s'étagent comme si elles voulaient regarder l'une par dessus l'épaule

de l'autre ; avec sa plaine enfin zone des quartiers industriels modernes. Paris a une physionomie beaucoup plus régulière : une forme globulaire qui traduit la forme circulaire de l'île d'abord, de la plaine ensuite, de l'amphithéâtre de coteaux qui les entourent. A Paris, l'adaptation au site est complète, l'équilibre réalisé. Et cela a été facile car le site est constitué d'éléments simples. A Lyon, l'adaptation est moins facile, car le site est beaucoup plus complexe. Et nous avons ici un exemple des erreurs que peuvent commettre les hommes quand ils ne se préoccupent pas assez dans leur plan d'extension de la ville des caractères du site. En plusieurs circonstances, les Lyonnais se sont jadis trompés ; ainsi quand ils ont fixé la gare de Perrache à son emplacement. Ils ont fait une gare destinée à être embouteillée. Et au lieu d'avoir une ville qui se termine harmonieusement au confluent, le quartier de Perrache est franchement désagréable.

Les sites, avons-nous dit, présentent pour le développement de la ville un certain nombre d'avantages et d'inconvénients que l'homme sait plus ou moins utiliser. A Paris, avantages pour la défense (île de la Cité) ; avantages pour le commerce fluvial (la Seine) ; avantages pour la circulation routière (plateaux dénudés environnants). Peu d'inconvénients, sauf celui des inondations dans la plaine.

A Lyon, il y a de grands avantages pour le commerce fluvial grâce à la confluence des deux fleuves et pour la défense grâce aux collines. Mais les inconvénients sont graves : tant que l'on se borne à utiliser la partie resserrée entre les collines, la place manque, et lorsqu'on veut utiliser la plaine, on se heurte aux fleuves, d'où l'obligation de construire de multiples ponts, des quais aussi pour lutter contre les inondations. Ces constructions, qui donnent à la ville un aspect si caractéristique, sont une des preuves des efforts que l'homme a dû faire pour pallier aux inconvénients du site.

*La position.* — Il ne faut pas confondre la position d'une ville avec son emplacement (le site). La position géographique d'une ville est déterminée par les relations géogra-

phigess qui peuvent se nouer autour d'elle. Un exemple le fera comprendre. Le site de Marseille, c'est son emplacement, c'est-à-dire l'amphithéâtre de collines qui se dispose autour du vieux port. La position de Marseille, c'est l'ensemble des relations qui sont susceptibles de se nouer autour d'elle de par sa situation géographique générale. Marseille est ainsi au débouché de la vallée du Rhône ; mais, par sa situation sur la Méditerranée, elle se trouve également en rapport avec les pays les plus importants qui sont établis en bordure de cette mer : l'Espagne, l'Italie, l'Afrique du Nord ; enfin depuis l'ouverture du canal de Suez et du canal de Panama, elle est sur la grande voie interocéanique qui fait aujourd'hui le tour de la terre : canal de Panama, Océan Atlantique, Méditerranée, Canal de Suez, Océan Indien. Nous avons vu tout à l'heure ce qu'il fallait entendre par le site de Lyon. Par sa position, Lyon est situé à un important carrefour de routes terrestres internationales : celles qui se greffent, sur le versant nord des Alpes, à la grande route de France en Italie : route du Rhin, route de la Méditerranée, route du Bassin Parisien, route de l'Océan. La position géographique d'une ville est donc déterminée par le jeu des relations régionales et internationales qui peuvent se constituer autour d'elle.

C'est pourquoi il y a des positions de villes avantageuses ou de très grande envergure et d'autres tout-à-fait médiocres ou restreintes. La position géographique d'une ville comme Annecy par exemple est secondaire, parce qu'elle se trouve à l'écart des grandes voies de passage : Genève-Lyon et Paris-l'Italie et parce que, autour d'Annecy, se disposent des régions peu différentes par leurs besoins et leurs productions. Au contraire pour Lyon et Marseille, non seulement les régions qui les entourent immédiatement sont diverses et la ville peut y trouver de multiples ressources, mais les faisceaux de routes maritimes ou terrestres qui s'y croisent obligent ces villes à s'intéresser à ce qui se passe dans un très grand rayon alentour.

On conçoit que, pour une ville, la position géographique soit le principal facteur de son développement. C'est en

quelque sorte l'excitant de son activité. Encore faut-il que les hommes, ceux qui ont la direction de la ville, sachent en profiter et ce n'est pas toujours facile. La valeur de cette position est quelque chose de variable. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, par exemple, la valeur de la position de Lyon a été très grande, parce que tous les pays situés sur les routes qui divergeaient autour de Lyon : Suisse, Italie du Nord, Allemagne du Sud, se trouvaient alors à une époque de prospérité. Lyon sut en profiter (création des foires et de la banque). Les conditions changent totalement au XVII<sup>e</sup> siècle. La découverte de l'Amérique a orienté alors le commerce de l'Europe vers l'Océan et non plus vers la Méditerranée et l'Italie ; les guerres européennes ruinent l'Italie du Nord au XVI<sup>e</sup> siècle et l'Europe Centrale au XVII<sup>e</sup>. Les voies maritimes tendent à se substituer aux voies terrestres. Les routes disposées autour de Lyon ne sont plus aussi fréquentées, le trafic diminue ; Lyon pour se maintenir est obligé de s'adonner à l'industrie.

C'est à la lumière de ces notions générales que nous allons étudier le site et la position de Vienne.

## II

### *Le site de Vienne*

Le site de Vienne est un des plus variés de la vallée du Rhône. Il est difficile de traduire l'impression d'étonnement et en même temps d'admiration qu'il suscite, quand on peut le contempler tout entier du haut du vieux château de la Bâtie. Aucun autre site de la vallée du Rhône ne présente plus de contrastes à côté de plus d'harmonie. Il y a de l'ampleur et en même temps de la mesure dans cette arrivée du Rhône en une courbe régulière, à l'amont de la ville ; et l'on ne vantera jamais assez le charme de cette fuite profonde vers le Midi des lignes de la vallée et des cotteaux qui l'enserrent. Dans ce cadre si simple, la nappe argentée du fleuve a quelque chose de puissant et de calme qui anime le paysage sans le déformer.

Le Rhône de Vienne n'est plus celui de Lyon qui garde encore la fougue héritée des eaux alpestres ; ce n'est pas encore celui d'Avignon ou d'Arles, un peu solitaire au milieu de sa trop vaste plaine. Ici il se présente dans une vallée faite à sa taille.

C'est en bordure de cette vallée au fleuve puissant et humain que se développe la ville de Vienne. Elle donne l'impression de s'être nichée dans une anfractuosité du versant ; quand, en venant de Chasse, on la découvre du haut de la butte de Scyssuel, on est saisi comme à la vue d'un écrin entrouvert. Quels contrastes font ces versants fouillés, ces collines historiques qui l'entourent avec l'ampleur des lignes du plateau !

La vallée du Rhône d'une part, le confluent de la vallée étroite de la Gère de l'autre, voilà les deux éléments essentiels du site de Vienne. C'est dans la juxtaposition de ces deux formes, une vallée ample, large, pourvue d'un fleuve puissant qui fuit vers des régions lointaines et une petite vallée étroite, aux flancs minutieusement affouillés et qui s'entrouvre juste au moment où elle meurt, que réside tout le pittoresque, toute la variété et aussi tout l'intérêt géographique du site de Vienne.

*La vallée du Rhône.* — Le Rhône arrive à Vienne au sortir d'un défilé qui le tient étroitement enserré depuis Chasse et Givors, et où il a été aux prises avec de grandes difficultés dues à la dureté des roches. A peine a-t-il pu se creuser une vallée à sa taille en fonçant tantôt à droite, tantôt à gauche. Dès l'amont d'Estressin, il donne un dernier effort vers la rive gauche, puis revient sur la rive droite, en une courbe harmonieuse et, ayant entrevu le chemin plus libre et plus facile, s'élançait droit vers le Midi. Le coude que le fleuve décrit ainsi, à sa sortie du défilé, immédiatement à l'amont de Vienne, est une sorte de méandre : la rive concave s'appuie au rocher presque abrupt qui supporte le château de la Bâtie, la rive convexe constitue la petite plaine de Sainte-Colombe. Mais ce n'est pas un vrai méandre, c'est quelque chose de plus complexe. Un vrai méandre présente une opposition simple entre la rive con-

vexe et la rive concave. Le fleuve serre de près la rive concave qui le domine d'un versant assez abrupt ; tandis que la rive convexe vient mourir lentement à son bord. C'est la rive concave, celle de Vienne, qui ici n'est pas construite dans le style classique du méandre. Entre le fleuve et le versant abrupt on remarque deux petites plaines, l'une en amont de Vienne, celle d'Estressin, l'autre à l'aval, celle de Vienne. Ces deux plaines, en quelque sorte supplémentaires, sont dues en partie à l'alluvionnement puissant du fleuve dans un lit largement déblayé à l'époque glaciaire ; en partie aussi à l'apport des alluvions, en forme de cône de déjections des petites rivières affluentes : la Seveine et la Gère (on remarquera combien le cône de déjection de la Gère est dissymétrique ; ses alluvions n'ont pu s'étaler vers le nord à cause du rocher tout proche ; le Rhône les a, au contraire, allongées longuement vers le sud ; et ainsi a été constituée la petite plaine de Vienne.

Il est facile de faire ressortir les avantages de ce groupement en quelque sorte anormal de petites plaines dans une vallée aussi encaissée (plus de 100 m. de dénivellation entre le fond de la vallée et le plateau). Alors que les maisons escaladent avec peine les versants trop abrupts, les plaines leur offrent l'espace où elles peuvent s'étaler à l'aise ; utilisées seulement au XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite du développement de l'industrie et de la population viennoise, elles groupent deux faubourgs qui se déploient comme des ailes de chaque côté du corps central de la vieille ville. La plaine de Ste-Colombe séparée par le Rhône et par des divisions administratives a moins attiré les habitations viennoises. C'est une tête de pont.

*Le Confluent de la Gère.* — Le deuxième élément du site de Vienne est constitué par le confluent de la Gère avec le Rhône. On ne saurait trop en souligner l'importance. Mais en quoi la confluence d'une aussi petite rivière peut elle être un avantage pour le développement d'une ville ? Il existe bien d'autres confluences le long du Rhône, même aux environs de Vienne. Et nous ne voyons pas qu'elles aient attiré de grosses agglomérations. Au débouché de

L'Ozon, Serezin n'est qu'un village. Givors se trouve au débouché du Gier, rivière plus importante que la Gère ; c'est pourtant une ville récente et qui ne paraît devoir pas toute son extension à la confluence du Gier avec le Rhône. Quelle est donc la signification de la confluence de la Gère ?

Cette confluence n'est pas une confluence normale. Les vallées normales, comme celles du Gier et de l'Ozon, augmentent d'ampleur de l'amont vers l'aval et c'est au confluent qu'elles atteignent leur plus grande largeur. Il n'en est pas de même de la vallée de la Gère. En amont de Pont-Evêque, la vallée est large (plus de 1 km. 5) entre Pont-Evêque et Vienne, au contraire, c'est une brèche, un véritable coup de scie donné dans les plateaux de la bordure du Rhône et qui, par endroits, a à peine 100 mètres de large.

Cet étranglement de la Gère près de son embouchure n'est pas la seule particularité à signaler dans cette petite rivière. En même temps sa pente augmente brusquement. Très faible en amont de Pont-Evêque, elle atteint, pour la section de Pont-Evêque à Vienne, une valeur d'environ 3 %, ce qui est le fait d'une rivière torrentielle ou montagnarde.

De telles anomalies sont dues à l'existence, sur la rive gauche du Rhône, à l'emplacement même de Vienne, d'une zone de roches cristallines particulièrement résistantes à l'érosion, roches analogues par leur dureté à celles qui étranglent la vallée du Rhône en amont de Vienne. La petite rivière s'est trouvée là aux prises avec de grandes difficultés dans son travail de creusement, de raccordement avec le Rhône ; la vallée qu'elle a péniblement entaillée a tous les traits d'une vallée jeune, profonde, peu large et de pente forte ; on se croirait dans une gorge de montagne. En amont, au contraire, la Gère a travaillé dans un terrain tendre : la molasse ; sa vallée est large et les alluvions fluvioglaciaires qui la remblaient lui donnent l'aspect d'une plaine.

Le confluent de la Gère avec le Rhône ne constitue pas seulement une brèche étroite entaillée dans le versant gauche de la vallée rhodanienne ; l'érosion fluviale donne rarement des formes aussi simples et schématiques. On peut re-

marquer combien les deux versants de la Gère inférieure sont dissemblables : le versant droit, abrupt, domine la rivière ; à peine est-il entaillé par une petite vallée affluente qui sépare le Mont Salomon du Mont Arnaud ; il a une allure assez massive ; le granit qui le constitue est une roche qui se laisse travailler difficilement. A gauche, au contraire, la rivière est serrée de moins près ; la lourde croupe de Ste-Blandine est encore taillée dans le granit, et c'est là que le défilé de la Gère est le plus étroit (entre Sainte-Blandine et le Mont Arnaud). Mais à l'aval, le versant gauche est plus travaillé : Pipet est une butte à peu près isolée en avant du plateau ; à ses pieds, une sorte de replat rocheux se développe depuis les environs de la place de l'Hôtel de Ville jusqu'à la gare, portant une bonne partie des quartiers centraux. Ce versant a donc été plus facilement déblayé, sans doute parce que la roche dont il se compose est moins dure (gneiss broyé ou mylonite).

Les avantages d'un site aussi travaillé sont indéniables. Appuyé à Pipet, entouré de buttes plus ou moins détachées du plateau et d'où la vue se porte sur un horizon très étendu, protégé au nord par le fossé profond de la Gère et à l'ouest par le Rhône difficile à franchir à cause de sa largeur et de sa puissance, le site de Vienne a une valeur défensive de premier ordre. Mais cet avantage n'est en quelque sorte qu'intermittent ; on l'apprécie surtout dans les époques troublées. Ce n'est pas lui qui fait vivre la cité en temps ordinaire. La Gère présente heureusement un autre avantage dont l'intérêt est plus permanent, un avantage industriel. Cette petite rivière, constituée par la réunion de plusieurs cours d'eau du Bas-Dauphiné, a des eaux assez abondantes, sa vitesse, due à la forte pente, produit une force motrice capable de faire tourner de nombreux artifices. Il fut un temps où son cours était garni de roues qui actionnaient les métiers. La Gère est encore utilisée aujourd'hui comme force motrice. D'autre part, ses eaux, filtrées par les cailloux de son cours supérieur, sont pures, aptes à la teinturerie, au dégraissage et même à la trempe des aciers. Une telle rivière est une richesse pour une cité industrielle. A gauche,

enfin, du débouché de la Gère, au point où les deux versants de la Gère et du Rhône se recoupent, sur le terre-plein laissé par leur recul, à l'abri des collines, il y a place pour une petite cité confortablement assise.

L'existence de la vallée de la Gère a déterminé directement et indirectement cette fois le dernier avantage du site de Vienne. A travers le plateau qu'elle entaille, elle ouvre une brèche suffisante pour qu'on puisse y établir la voie de passage qui mettra Vienne en relations avec un assez vaste arrière-pays. Cet arrière-pays l'ancien Viennois, le Bas-Dauphiné d'aujourd'hui, est une terre de céréales, de prairies et de forêts. La ville a ainsi le nécessaire assuré, tandis que les coteaux du Rhône, tout plantés de vignes peuvent lui donner le superflu.

Mais si la vallée de la Gère a fixé à la vallée du Rhône une voie de passage importante vers l'Est, elle joue, pour celles dirigées du Sud vers le Nord, le rôle d'un obstacle vraiment infranchissable. Prenez une carte, soit ancienne, soit moderne ; la grande voie de Lyon en Provence est en général établie sur le plateau ou les terrasses, c'est-à-dire sur tous les terrains plats qui bordent le Rhône. Il y a toutefois quelques exceptions ; la plus importante se trouve à Vienne. L'obstacle de la Gère n'a pas permis à la route de demeurer sur le plateau qu'elle suit depuis Saint-Fons : dès le haut d'Estressin, elle descend dans la vallée du Rhône et elle ne remontera sur le plateau qu'en aval de Vienne. Ainsi, la Gère oblige la grande voie N-S à passer en bordure du Rhône, au point où débouche la voie de l'Est. Si l'on ajoute que c'est le point où, dès l'époque romaine, on a construit un pont sur le fleuve au-delà duquel se déroule la route qui par la rive droite gagne Givors et de là le pays de la Loire, on voit que les obstacles créés par la Gère en particulier, ont fixé au bord du Rhône, au débouché de la rivière, en face de la plaine de Sainte-Colombe, un important carrefour de routes. Mais ici nous touchons à une autre partie de

*Site de  
poub.*

notre étude : l'intérêt de la position de Vienne. Avant de clore cette analyse du site de Vienne, il importe toutefois de dire un mot d'un inconvénient qu'il présente;

fixé à un rude versant du Rhône, assez étroitement limité par le fleuve d'une part et le plateau de l'autre, il manque un peu d'ampleur. C'est un site pourvu de tous les avantages pour le développement d'une ville moyenne, active, pittoresque. Mais la ville a éprouvé des difficultés à s'étendre : le passage entre Vienne et la plaine d'Estressin, resserré entre le fleuve et le rocher, a toujours été difficile, et de nombreux travaux d'art ont dû être effectués pour maintenir la route ou construire la voie ferrée. On dirait que la ville soit à la recherche du moindre espace ; par le défilé de la Gère elle commence à déborder du côté de Pont-Evêque. Au sud, enfin, dans la plaine du Rhône, l'extension n'a pu avoir lieu que lorsque la plaine a été protégée contre le fleuve. Sur les flancs trop rapides, les maisons sont assez rares qui tentent l'escalade. On a l'impression que l'agglomération urbaine se disperse un peu en se développant. C'est l'effet d'un site à la topographie un peu trop variée et difficile à utiliser. Au fait c'est une situation qui ressemble beaucoup à celle de Lyon, lorsque la ville, confinée à la rive droite de la Saône, était obligée de grimper à l'assaut des collines de Saint-Just et de Fourvières. Ce qui manque au site de Vienne, c'est ce que Lyon a heureusement trouvé : la grande plaine qui s'étend de l'autre côté du Rhône.

Les caractères de la position géographique de Vienne ne favorisent du reste pas le développement d'un organisme aussi important que celui de Lyon. Les Viennois ne doivent en concevoir nul regret : la réputation d'une ville n'est pas seulement liée à sa grandeur actuelle, elle dépend aussi de son passé et de son activité.

### III

#### *La position géographique de Vienne*

La position géographique de Vienne est une des plus originales de la vallée du Rhône. Les avantages qu'elle présente répondent toutefois à des conditions économiques ou politiques si précises que c'est seulement quand ces conditions ont été réalisées que Vienne a pu prendre son essor.

Vienne d'abord est située, comme toutes les villes importantes de la vallée à l'aval de Lyon, sur la rive gauche du fleuve. Jusqu'au point où la bordure du Massif Central s'écarte du Rhône et ouvre la plaine nîmoise et languedocienne, la rive droite n'est guère propice au développement urbain. Elle est immédiatement dominée par un plateau où chaque vallée, profondément encaissée, constitue pour le passage du sud vers le nord, un obstacle difficilement surmontable. Et le plateau est lui-même bientôt dominé par une zone montagneuse accidentée, compacte, où les routes rares s'élèvent avec difficulté pour atteindre ensuite les hautes terres du Vivarais et du Velay à la nature sévère. Sur la rive gauche, l'espace est plus large entre le fleuve et la montagne alpine. La zone intermédiaire du Bas-Dauphiné a des ressources variées ; les vallées qui la traversent sont de bonnes voies de passage vers l'est. La montagne alpine, enfin, est plus facilement accessible que la bordure orientale du Massif Central ; la disposition spéciale des vallées transversales et longitudinales permet la circulation entre les massifs et le passage en Italie.

Chaque ville de la rive gauche du Rhône est ainsi établie à la tête d'un passage vers l'Est : Avignon, à proximité de la vallée de la Durance ; Valence, près du confluent de l'Isère. Vienne a une position plus complexe dont les caractères essentiels sont déterminés par un carrefour de trois routes (un Trièves aurait-on dit jadis) route nord-sud, tracée par la vallée rhodanienne ; route de l'Ouest vers Givors et la Loire ; route de l'Est par la vallée de Septème et l'espace d'ensellement constitué par le Bugoy, l'avant-pays savoyard et la vallée du Rhône, entre les Alpes et le Jura.

Sur la vallée du Rhône, n'est-ce pas Vienne aussi bien que Lyon qui marque vraiment l'entrée de la route vers le Midi ; nous pouvons bien hésiter, puisque les Romains eux-mêmes hésitèrent. En amont du défilé de Vienne, considérez l'aspect de la vallée : tantôt étalée en larges plaines couvertes de roseaux, de lînes et de broteaux que semblent fuir les villages, tantôt resserrée en défilés étroits, elle est

mal venu, manque d'unité et de facilités pour l'établissement de bonnes routes. C'est un peu à l'amont de Vienne au contraire qu'elle se façonne, devient de plus en plus régulière et attire l'homme d'une manière constante en une double ligne de villages et de bourgades. Vienne ouvre la porte du Midi à qui vient du Nord. Combien de fois, en automne et au printemps, ne vous est-il pas arrivé de quitter Lyon tout estompé de brumes et de débarquer à Vienne en plein soleil. N'est-ce pas aussi le vent du sud qui, à Vienne plus encore qu'à Lyon, règle le temps ? Les vignobles qui se déroulent à flanc de coteaux, les arbres fruitiers si beaux à voir au printemps, les maisons aux toits plats de tuiles rouges, tout cela baigne dans une lumière déjà plus vive et donne un premier aperçu des purs paysages rhodaniens d'entre Tournon et Avignon.

Vers cette porte du Midi convergent un certain nombre de routes latérales : à l'Est, celle de Genève par la vallée de Septème, les plateaux du Bas-Dauphiné, le Bugcy savoyard, Chambéry, Rumilly, route fameuse qui, au Moyen-Age, permettait à Genève et aux villes helvétiques de venir s'approvisionner en céréales et autres produits dans le midi de la France ; à l'ouest la route de la Loire par Givors, Riverie, Saint-Symphorien-sur-Coise et Roanne d'abord, par Givors, Rive-de-Gier, Saint-Etienne ensuite. N'est-ce pas là en quelque sorte une esquisse du carrefour de plus grande envergure fixé un peu plus au nord, à Lyon ? Et de fait, malgré ses avantages, la ramification routière de Vienne ne vaut pas celle de Lyon ; elle n'en a pas la symétrie.

Le carrefour de Vienne est un peu un carrefour unilatéral, comme celui de Valence. Sur l'axe principal nord-sud de la vallée du Rhône, la voie la plus importante et la plus facile est celle de la rive gauche en direction de la Savoie et de Genève. La voie de l'ouest vers Givors est médiocre et difficile ; elle gagne par de nombreux détours la vallée de la Loire qu'elle atteint en un point situé trop en amont encore pour de bonnes relations vers l'Ouest. Le carrefour est donc surtout axé vers le nord-est (vallée de la Saône et bordure du

Jura) et vers l'est. Il attache à la vallée rhodanienne les régions de la Saône, du Jura, de la Savoie et de la Suisse.

Le carrefour de Lyon est plus équilibré ; il est constitué d'un double faisceau N.S et W.E, et les voies de l'ouest et du nord-ouest ont tendance à l'emporter.

Est-il donc étonnant, comme nous le verrons tout à l'heure, que les époques où les circonstances politiques ont favorisé les relations de Vienne avec les régions de l'Est, aient été pour elle des périodes de prospérité ?

Au contraire, dès que les conditions politiques et économiques ne favorisent plus les relations du sud vers le nord-est, mais celles vers le nord-ouest et l'ouest, la fonction géographique de Vienne perd de son intérêt. Considérez ce qui s'est passé à l'époque de la conquête romaine. Tant que les Romains ne possédèrent en Gaule que la Provence et le Languedoc (Provincia et Narbonnaise), Vienne fut pour eux la tête de route essentielle parce qu'elle gardait l'entrée de leurs possessions du côté de la Gaule et parce que depuis Vienne le trafic pouvait aisément rayonner vers la Gaule du nord-est et l'Helvétie qu'ils pouvaient en même temps surveiller. Mais dès qu'ils eurent étendu leurs possessions à toute la Gaule du nord-ouest et du Rhin, Vienne se trouva évidemment trop au sud. La voie essentielle, pour les Romains, fut désormais celle qui unissait directement cette Gaule du Nord et de l'Est à la plaine du Pô par la Savoie et le Saint-Bernard. C'est pour cette raison qu'ils transportèrent le point d'attache des routes de ce côté des Alpes à Lyon.

#### IV

Il resterait maintenant à étudier comment l'homme a tiré parti de ces conditions naturelles inscrites dans le site et la position géographique, et comment s'est constituée la ville telle que nous la voyons aujourd'hui avec son aspect topographique et son activité propres. Une telle tâche sort des limites que nous nous sommes imposées dans cet article. Nous nous bornerons à quelques suggestions ; puissent-elles déterminer les chercheurs à fouiller dans les archives.

L'adaptation de Vienne à son site et à sa position géographique est marquée, comme c'est le cas de bien des villes, par une série de hauts et de bas. A certaines époques, Vienne semble avoir tiré profit de presque tous les avantages de sa position et de son site et ces époques ont été, pour la ville, semble-t-il, des moments de prospérité. En d'autres temps, au contraire, les avantages de la position n'ont plus joué et l'activité urbaine paraît s'être en quelque sorte recroquevillée, Vienne étant réduite à tirer parti à peu près uniquement des avantages de son site. Mais jamais, en tout cas, la somnolence n'a été mortelle : elle a toujours été suivie d'un réveil heureux.

Vienne, capitale de l'Allobrogie, ne pouvait manquer d'attirer l'attention des Romains, installés dans la vallée du Rhône. Ils y édifièrent un pont et unirent ainsi en un même point de la vallée les routes qui venaient de l'ouest à celles qui venaient de l'est.

Vienne ne fut pas seulement un nœud de routes, mais un centre important de la navigation fluviale. A Vienne résidait le préfet commandant la flotte du Rhône. La cité devint un centre commercial et probablement industriel ; elle fut en outre un foyer intellectuel et artistique, une véritable capitale rhodanienne. On peut se représenter assez bien la façon dont on avait tiré parti du site. La ville s'appuyait à la rive gauche immédiatement au sud du confluent de la Gère. Le site de la Gère, le site défensif, était parfaitement utilisé. La ville étalait ses habitations et ses monuments entre Pipet et le Rhône ; le pont sur le fleuve unissait à la ville un faubourg important sur l'emplacement de Sainte-Colombe. C'est peut-être la seule époque où les deux rives du fleuve aient été utilisées par un même organisme urbain.

A partir du I<sup>er</sup> siècle, le rôle de la ville n'est cependant plus aussi brillant ; Lyon, nous l'avons vu, remplace Vienne comme métropole. Les relations régionales se restreignent.

Au Moyen-Age, la cité paraît reprendre une certaine activité. Le faisceau des routes orientales qui s'y attache reconquiert de la valeur par suite de la constitution d'organismes

politiques qui groupent les territoires situés sur la rive gauche de la Saône et du Rhône, jusqu'en Suisse et qui portent les noms de premier et de second royaume de Bourgogne. Vienne est alors choisie comme résidence par les princes. Lorsque ces Etats éphémères disparaissent, les archevêques, nommés au XII<sup>e</sup> siècle primats des Gaules, héritent des traditions morales qui, depuis l'époque romaine, s'attachent au nom de Vienne et l'on voit l'importance de la ville se développer. De cette époque datent de beaux monuments : Saint-Pierre, Saint-André-le-Bas, le Château de la Bâtie, la cathédrale Saint-Maurice.

Mais la décadence arrive à nouveau. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le Dauphiné devient terre française, la Provence au XV<sup>e</sup> ; au XVI<sup>e</sup> siècle, pendant de nombreuses années, la Savoie est réunie à la France et si, en 1601, la France ne la conserve pas, elle obtient la Bresse et le Bugey. Ces annexions qui élargissent considérablement l'horizon français dans le sens transversal profitent surtout à Lyon, car elles facilitent l'établissement de voies de passage dirigées d'est en ouest ou du nord-ouest vers le sud-est. Autour de Lyon se reconstitue ainsi le carrefour de routes internationales qui s'était déjà établi à l'époque romaine et qui s'était fragmenté ensuite. Les foires enrichissent la ville : il est naturel que dans ces conditions l'activité de Vienne ait subi une éclipse.

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle la décadence s'accroît. Les historiens de la cité l'ont attribuée à un fait précis : la destruction par une crue du Rhône du vieux pont reliant Vienne à Sainte-Colombe en 1651. Il est bien évident que ce fut là une entrave considérable au commerce, le passage d'est en ouest étant supprimé. Mais ce n'est pas tant la ruine du pont qui est le fait essentiel, mais plutôt le fait qu'on ne l'ait pas immédiatement relevé. On a attendu jusqu'en 1829. Vraisemblablement on ne tenait pas à le rebâtir, ou bien on n'en avait pas les moyens, signe indirect de la décadence commerciale urbaine. La décadence est du reste générale dans la vallée du Rhône ; elle se fait sentir même à Lyon. Elle paraît due à une modification dans les conditions de la vie éco-

nomique générale ; à la suite de la découverte de l'Amérique et de la constitution des premières colonies, le trafic océanique l'emporte sur le trafic méditerranéen. En Europe, les voies d'est en ouest deviennent plus fréquentées que les anciennes voies dirigées du nord au sud. Les villes de la vallée du Rhône, liées au trafic nord-sud, entrent naturellement en décadence.

Il y eut cependant pour Vienne un regain de faveur au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; la batellerie, active sur le Rhône, fait reprendre à la ville une influence que favorise encore le développement du roulage. Mais peu après, la création des voies ferrées fixe les centres de trafic à Lyon et à Valence, à cause des embranchements. La voie ferrée de Lyon à Grenoble tend même à soustraire à l'influence de Vienne une partie de sa région naturelle : les plateaux du Bas-Dauphiné.

Pourtant une ville ne subit pas une aussi longue atteinte du sort sans réagir. Cette réaction contre la défaveur des conditions géographiques se manifeste dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Vienne trouve dans son site un avantage à exploiter : perdant de son importance commerciale, elle demande à l'industrie le remède à sa décadence. La Gère fournit la force motrice et la draperie permet à Vienne de tenir un rôle important parmi les villes rhodaniennes.

Ce sont des méridionaux fixés à Lyon qui y transportèrent leur industrie pour tirer profit de la force motrice de la Gère, de la qualité de ses eaux et sans doute aussi du passage commercial que la vallée du Rhône constituait entre Lyon et Beaucaire aux foires célèbres. La fabrique de drap progressa rapidement (1).

En 1728, elle emploie déjà 400 ouvriers. En 1763 elle devient Manufacture Royale et le nombre des ouvriers atteint 1530 en 1765.

Sous la Révolution et l'Empire, le développement s'accroît grâce à la fabrication du drap de troupe. En 1820, elle compte 4.000 ouvriers. Les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup>

(1) Pour tout ce qui concerne l'industrie drapière se reporter en particulier à l'ouvrage de M. C. CHATAIN : *L'Industrie drapière viennoise, son état passé et présent*. Vienne, H. Marlin 1925.

siècle paraissant avoir été une époque de grande activité, par suite du roulage et de la création des chemins de fer. Aujourd'hui la draperie occupe 7.500 ouvriers, compte 2.000 métiers consommant plus de 6.500 tonnes de matières premières, produisant 130.000 pièces de drap d'une valeur de plus de 20.000.000 de francs.

Le progrès de cette industrie n'a pas porté seulement sur la quantité mais aussi sur la qualité. Autrefois, on fabriquait le drap dit « Renaissance » ; depuis la guerre surtout on fabrique en outre des draps fins et des draps de nouveauté (les draps imprimés surtout sont devenus une véritable spécialité).

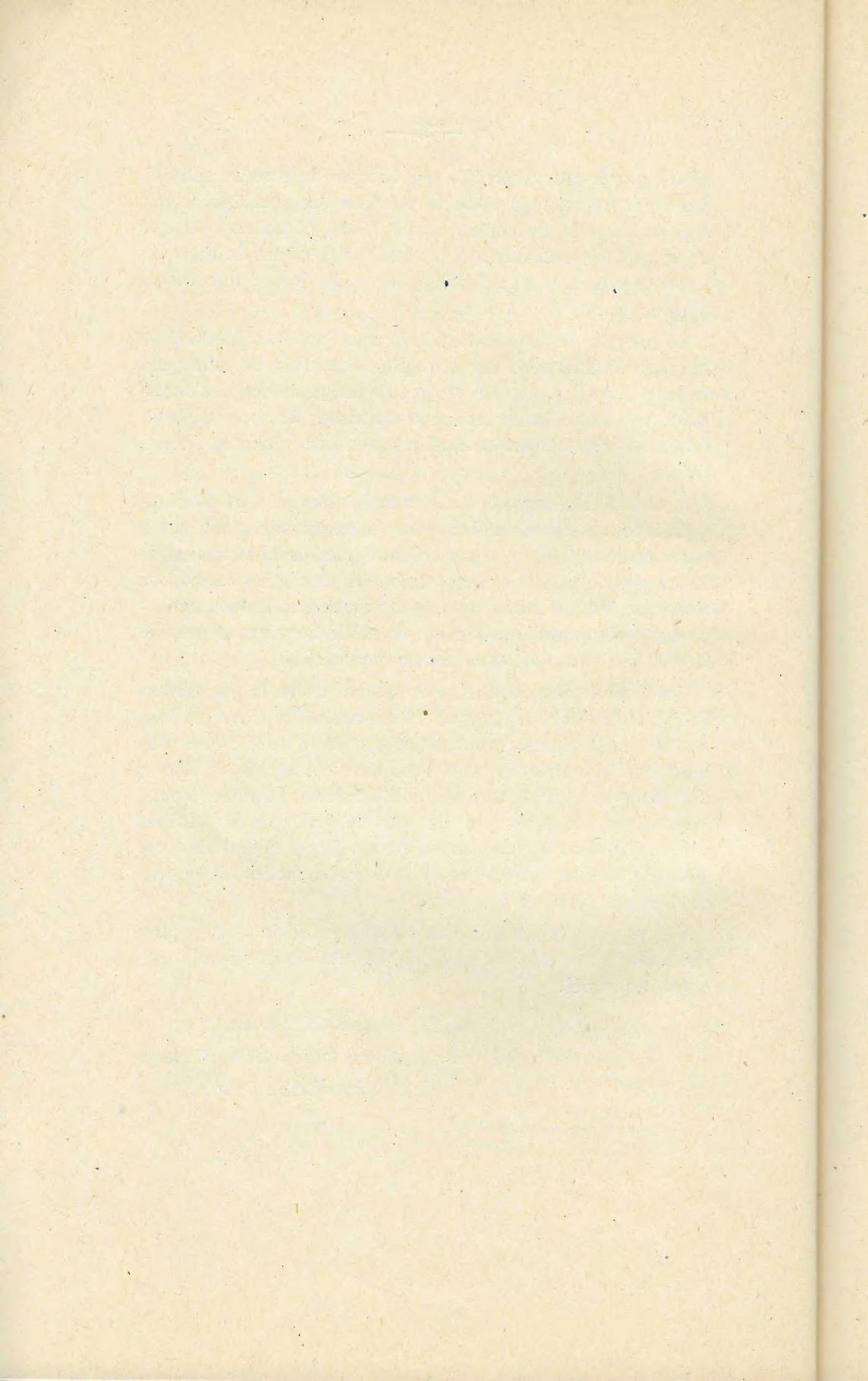
À côté de la draperie d'autres industries se sont développées : constructions mécaniques, fabriques de machines à tisser et de machines à papier, fabriques de chaussures, de feutre pour chapellerie, papeteries. Vienne et ses faubourgs constituent donc à l'heure actuelle un centre industriel important, comptant une dizaine de mille ouvriers et près de 25.000 habitants (24.500 au recensement 1926).

Cet essor industriel a non seulement accru la population de la cité (11.000 habitants en 1789), mais il a provoqué aussi une transformation topographique de la ville : tout d'abord, les industries se sont groupées le long de la Gère ; puis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la place venant à manquer, les grosses usines ont débordé sur les plaines voisines (plaine d'Estressin en particulier), et la ville s'est allongée le long du Rhône après la construction des quais au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Vienne ville dauphinoise est ainsi devenue de plus en plus rhodanienne : c'est là le principal résultat de son développement industriel.

André CHOLLEY,

*Professeur à la Faculté des Lettres  
de l'Université de Lyon.*



# UNE SCULPTURE RETROUVÉE

---

Au cours de la démolition du mur qui a fait apparaître de si heureuse façon le chevet de St-Maurice, on a mis au jour un torse de Christ à la colonne. Cette petite pièce, qui a 26 centimètres de hauteur et treize de large, est d'un bon mouvement et mérite d'être considérée avec intérêt.

La tête a disparu ; elle devait être scellée sur le cou ; on voit encore dans celui-ci un trou qui descend jusqu'au sommet du sternum. Ce trou, aux contours très nets, a été foré par un tenon de métal, qui, en s'enlevant, a fait sauter la moitié du cou. Ce qui subsiste du cou se termine par une partie plane, très lisse, sans aucune bavure ; la statuette était donc au moins en deux morceaux : la tête et le reste du corps.

Sur l'épaule gauche, s'étale une mèche de cheveux ; il en était de même à droite, mais là, seule, subsiste la pointe de la mèche.

Les bras sont ramenés en arrière sur les reins et attachés à une colonne. On voit, au-dessous du coude droit, passer, à deux reprises sur la colonne, les liens qui doivent serrer les poignets. A la hauteur des liens, apparaît une écharpe ; les plis d'après la partie qui en subsiste semblent avoir été traités d'une façon plus fruste que les autres détails de la sculpture. Le torse a subi une grave mutilation au-dessous de la dernière côte gauche.

En arrière, la colonne s'élève presque au niveau du cou.

Le morceau est agréablement traité ; et bien que destiné à être vu de loin, un examen fait de très près n'y révèle aucun laisser-aller.

Le bras gauche que montre la reproduction a quelque lourdeur, l'attache en semble un peu épaisse, mais le coude se plie et l'avant-bras descend très naturellement. La ligne du flanc droit a vraiment de la grâce.

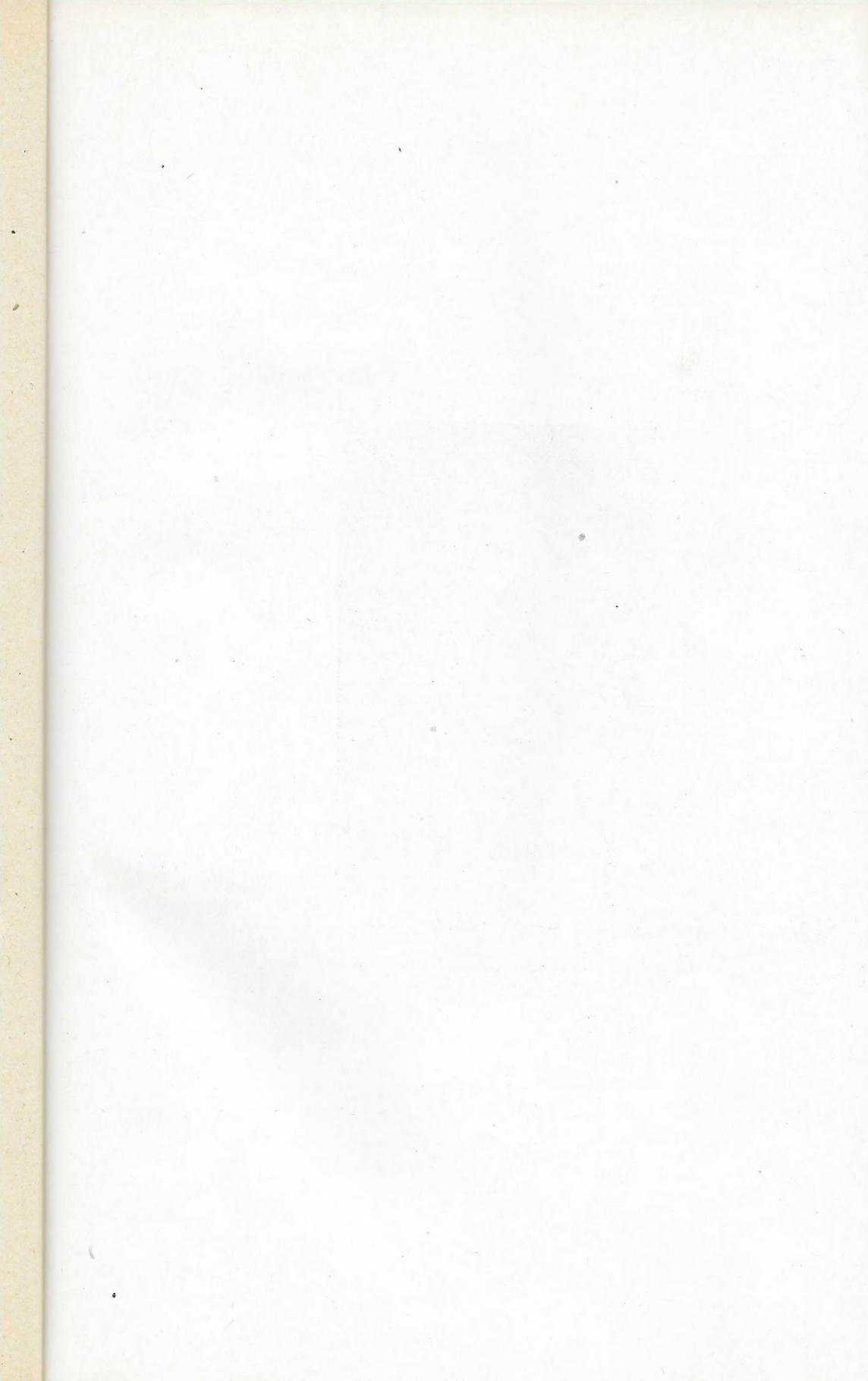
Ce morceau avait été utilisé dans le mur comme une pierre ordinaire et il était noyé dans son épaisseur. Le pic du démolisseur a brisé l'avant-bras gauche qui n'a pas été retrouvé. M. l'abbé Douillet, vicaire à St-Maurice, qui connut aussitôt la découverte, fit sans succès des recherches ; du moins pût-il immédiatement mettre le morceau en lieu sûr, et c'est à lui qu'est due sa conservation.

Ce torse provient du portail central de la façade. Dans la voussure, au rang intérieur sud, à la septième niche, en partant du bas, c'est-à-dire à celle qui est à la brisure de l'arc, on discerne « un tronçon de colonne, les arrachements des pieds du Christ placé en avant, et ceux des deux bourreaux à droite et à gauche ». Ainsi s'exprimait M. Bégule dans sa *Monographie de St-Maurice*, p. 156, et la planche XXVI reproduisait la sculpture. Il semblait donc que le torse remis au jour pouvait avoir appartenu à cette scène. Un matin de l'été 1925, à l'aide d'une échelle à coulisses, le torse du Christ a été présenté sur le tronçon de la colonne ; et il est apparu sans aucun doute que sa place primitive était là.

Aussi était-ce en ce point qu'il devait retourner. Il a été remis dans sa niche, mais il a fallu ceinturer la colonne d'une bague de métal prolongée par une tige qui, en arrière, pénétre dans la pierre, et la maintient solidement dans une position voisine de l'horizontale.

Voilà donc le portail de St-Maurice qui retrouve une sculpture de plus. Déjà, en effet, avant 1914, la partie supérieure de la tête de David avait regagné sa place, à la niche extérieure du 3<sup>e</sup> registre gauche, ayant été retrouvée au Musée lapidaire par Charles Pouzet. Jules Ronjat en a raconté l'histoire, de façon amusante, aux pp. 104 et 105 du Bulletin de la Société des Amis de Vienne, qui porte les n<sup>os</sup> 10 et 11. Cette tête manque encore dans la planche XXV de l'ouvrage de M. Bégule, mais elle est rétablie à la figure 177, où David a présenté au photographe un visage attentif, un front barré, des cheveux abondants sous une couronne modérée.

La barbe de ce David est très intéressante à rapprocher des cheveux qui se voient encore sur notre torse de Christ. C'est





**Torse de CHRIST**

Fragment de Sculpture trouvé au cours de la démolition du mur  
côté Sud de St-Maurice.

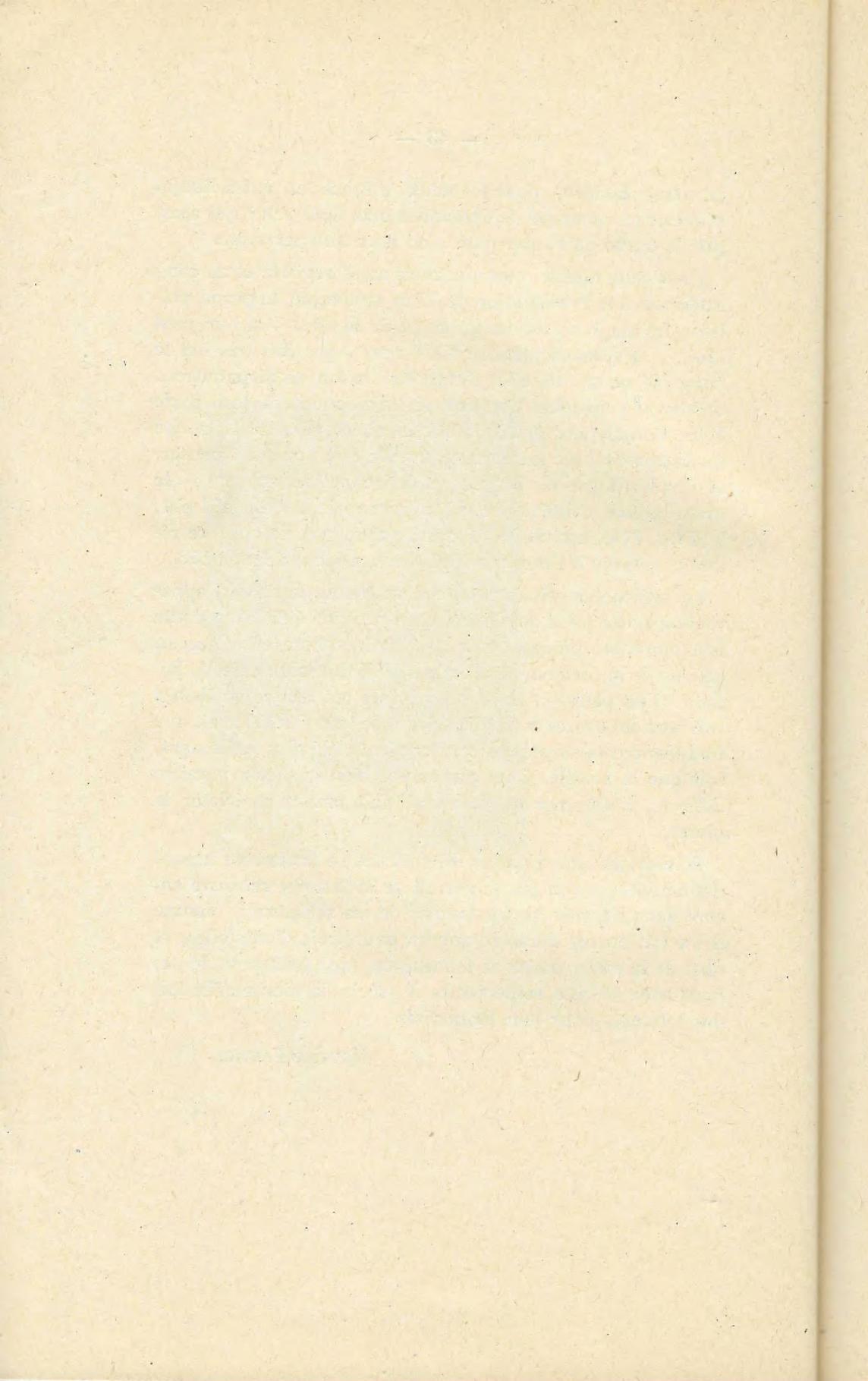
la même facture, pour les deux mèches, et Jules Ronjat n'aurait pas manqué de demander quel était celui qui avait pris la barbe de l'autre pour s'en faire une perruque.

Dans cette même voussure, mais au 4<sup>e</sup> registre et au rang intérieur, à la Présentation de Jésus au temple, le grand prêtre a, lui aussi, au ras des yeux, perdu la tête, — si l'on peut dire, — d'après la planche XXV ; on y aperçoit très net le tenon de métal où elle s'emboîtait avant de disparaître... derrière les épaules. Car c'est là qu'au moment dont parle Jules Ronjat, aux pp. du Bulletin citées plus haut, la tête fut retrouvée avec la surprise joyeuse que l'on peut penser, et c'est ainsi que M. Bégule put écrire (p. 151, au bas) : « le grand prêtre, coiffé d'une mitre épiscopale... » et qu'il put, à la fig. 178, reproduire le grand prêtre avec sa coiffure rétablie, comme il l'indique d'ailleurs au début de la p. 152.

La présence à cette statuette d'un tenon de métal l'apparente à notre torse de Christ, et le procédé était sans doute fort employé, puisqu'on le peut voir encore en place au groupe de la sortie des limbes pl. XXX du volume de M. Bégule. C'est peut-être dans l'emploi de ces tenons qu'il faut voir une des causes de la disparition de tant de têtes, soit que frappées par les iconoclastes elles aient cédé plus facilement, soit que la rouille, étant parvenue, bien que cela paraisse difficile, à attaquer le métal, ait fait fendre et éclater la pierre.

Souhaitons que d'autres découvertes se fassent au hasard des démolitions, et que le portail de St-Maurice retrouve encore dans l'avenir quelques-unes de ses sculptures, comme il l'a fait en ces dernières années pour trois d'entr'elles, et que, de la sorte, puisse se manifester, sans éclat sans doute, mais avec un soin respectueux et précis, la pieuse affection des Viennois pour leur Primatiale.

Maurice FAURE.



# STENDHAL A VIENNE

Extrait des *Mémoires d'un touriste*

Nous détachons des souvenirs de Stendhal (1) les notes suivantes qui, à un siècle de distance, présentent un piquant intérêt.

Vienne, le 9 juin 1837.

Me voici arrivé à Vienne par une route abominable, toute de montées et de descentes ; deux ou trois fois ma pauvre petite calèche a été sur le point d'être brisée par les énormes charrettes à six chevaux venant de Provence. Et, ce qu'il y a de pis pour un grand cœur, je n'aurais pu me venger ; le moindre signe d'insurrection de ma part m'aurait valu les coups de fouet de deux ou trois charretiers provençaux, les plus grossiers et les moins endurants du monde. Il est vrai que j'ai des pistolets ; mais ces charretiers sont capables de n'en avoir peur qu'après que j'aurais tiré ; et quelle affreuse extrémité !

Je ferai la même remarque que dans le Gâtinais : pourquoi ne pas placer la grande route de Lyon à Vienne sur la rive droite du Rhône, où il n'y a pas de montagnes ? elle entrerait à Vienne par le joli pont suspendu sur lequel je viens de me promener. La route pourrait aussi, ce me semble, suivre le bord à gauche (2).

Un monsieur fort obligeant, que je rencontre sur la route, m'apprend que l'on est obligé d'en racommoder sans cesse le pavé. Dix lieues de pavé de cette route coûtent quarante mille francs d'entretien chaque année, et cela ne suffit pas. Le nombre des chevaux qui périssent sur la route, et dont on voit les tristes débris, est fort considérable. C'est probablement l'endroit de France où l'on voit passer le plus de grosses charrettes. Tous les savons, toutes les huiles, tous les fruits secs, dont le Midi approvisionne Paris et le Nord,

(1) Calmann-Lévy, Nouvelle édition.

(2) Stendhal n'a pas fait le voyage, on le voit, en période de crue du Rhône.

sillonnet ce chemin. Considérez que la navigation du Rhône n'est presque pas employée ; ce fleuve est trop rapide pour le remonter. C'est donc sur ce point de la France qu'il faudrait commencer les chemins de fer.

.....  
*Vienne, le 10 juin.*

Les gens de Vienne sont affables, et ne craignent nullement de compromettre leur dignité en parlant à un voyageur inconnu ; nous sommes à mille lieues de Paris. J'ai été présenté à M. Boissat, notaire, l'homme le plus influent de Vienne, et qui règne par la bonté.

La ville moderne est bien laide, mais en revanche sa position est admirable ; j'aime mieux cette chance-là qu'une ville bien bâtie et jetée dans un fond, comme le château de Fontainebleau, par exemple.

Vienne, que les Romains appelaient *Pulchra*, existe moitié sur le penchant des coteaux qui dominent le cours du Rhône, moitié sur une petite langue de terre qui s'étend entre le fleuve et ces coteaux. Elle est entourée de montagnes, les unes pelées, les autres couvertes de bois taillis ; leurs profils variés terminent sou horizon d'une façon singulière.

Pour prendre une idée générale des montagnes et du cours du Rhône, j'ai eu le courage, malgré la chaleur excessive, de monter jusqu'aux ruines d'un vieux château qui couronne le mont Salomon. De ce point, la vue est étonnante ; il semble que le Rhône ait renversé les rochers et les collines pour se frayer un passage. Lorsqu'il arrive à Vienne, le fleuve coule, comme prisonnier, entre de hautes murailles de rochers. Vers le milieu de la ville, la Gère, petite rivière qui descend d'une haute vallée, et fait tourner les roues d'une quantité d'usines et de fabriques de draps, vient se jeter dans le Rhône.

Vienne fut le principal lieu des Allobroges. Ce peuple belliqueux avait pour limites le Rhône, l'Isère et les Alpes ; il fut vaincu d'abord par Domilius Ænobarbus, et enfin soumis par César. Après la conquête, Vienne fut la principale ville de la province romaine ; Tibère la fit colonie romaine.

Il y a ici quatre choses à voir, et cinq ou six heures suffisent pour cela :

1° Le petit temple antique dont l'évêque Burcard a indignement rogné les colonnes ; de plus, il a rempli les entre-colonnements par un vilain mur. On l'appelle le Prétoire. C'est maintenant le musée (1) ;

2° L'église gothique de Saint-Maurice, assez commune, mais admirablement située sur une plate-forme à laquelle on monte par vingt-huit degrés ;

3° La pyramide hors la ville, ancien tombeau non achevé, et que les habitants appellent l'Aiguille ;

4° Les restes du théâtre et de la citadelle dans les vignes.

Je suis monté d'abord à Saint-Maurice, la cathédrale, qui domine la rue principale. Cette église est trop courte et sans caractère, mais bien éclairée ; commencée en 1502, elle n'a été terminée que vers le milieu du seizième siècle. Le portail et la partie de la nef qui y touche sont de cette dernière époque (2).

De là je suis allé dans les vignes pour voir ce qui reste d'un théâtre ; il est situé en belle vue, comme celui d'Albano près de Rome : les architectes cherchaient toujours un coteau pour appuyer les gradins. J'ai reconnu des murs, des gradins, la demi-circonférence du théâtre, qui est encore bien marquée ; il ne peut pas y avoir de doute sur ce monument. Au-dessus du théâtre, on voit les restes de la citadelle romaine ; les murs ont été exhaussés dans le moyen âge. J'ai admiré les ruines colossales des aqueducs romains. Une portion d'aqueduc sert maintenant de magasin à fagots chez un boulanger.

Le guide m'a conduit à ce qu'on appelle ici l'Aiguille : c'est une pyramide qui s'élève au milieu d'un champ, à peu de distance des dernières maisons du faubourg, du côté de Valence. Ce monument est réellement antique, mais il est bien laid. On distingue d'abord une pyramide à quatre

(1) Il s'agit du Temple d'Auguste et de Livie qui avait été muré pour être transformé, pour le plus grand dommage des colonnes, en l'église de N.-D. de la Vie.

(2) Ce jugement fantaisiste est émaillé de lourdes erreurs historiques.

pans, creuse dans une partie de sa hauteur ; elle est posée sur une base carrée, laquelle est soutenue par quatre arcades moins laides que la pyramide elle-même, et sous laquelle on peut passer. Aux quatre angles sont des colonnes engagées. Le sommet de la pyramide est à soixante-douze pieds de terre.

Comme les chapiteaux des colonnes ne sont qu'ébauchés, je croirais que ce monument, quel qu'il soit, n'a jamais été terminé. On sait que les Romains ciselaien sur place les détails d'architecture. La pyramide de Vienne a du moins le mérite d'être faite avec des pierres énormes et parfaitement jointes. On n'aperçoit aucune trace de ciment ; mais on voit dans les pierres, comme au Colisée de Rome, des trous profonds pratiqués par les Barbares, apparemment pour voler les crampons de métal.

Ce monument aura été élevé à quelqu'un de ces empereurs que les prétoriens précipitaient du trône après quelques mois de règne ; la mort de l'empereur aura empêché de l'achever.

En rentrant en ville, le cicerone m'a conduit à l'église de l'abbaye de Saint-Pierre ; l'entrée est décorée de trois groupes barbares. Il est curieux de voir le point extrême des grandes réputations. Virgile, qui, dans le Moyen-Age, passait pour un grand magicien, est, dit-on, l'auteur de ces figures.

Le shah de Perse, qui régnait en 1809, demandait à M. Morier, ambassadeur anglais, si le fameux général Bonapour ou Bouda-Paur se battait pour ou contre les Français.

On m'a montré vers le haut de la rue de Serruriers l'arc de triomphe. Cet arc, dont on ne peut reconnaître la destination, est orné, dans l'intérieur, de têtes de Satyres. On a incrusté dans le mur une figure gauloise, qui n'est ni du même temps ni du même style.

Enfin je suis arrivé à ce qu'on appelle le Prétoire, ou le temple d'Auguste ; ces belles formes antiques, quoique indignement mutilées, réjouissent la vue en élevant l'âme.

Ce temple était d'ordre corinthien ; il a 60 pieds de long sur 40 de large ; il était ouvert de tous les côtés. Les colonnes sont composées de plusieurs assises ; elle ont 25 pieds de hauteur en y comprenant les chapiteaux et les bases qui portent sur un socle. Elles étaient cannelées ces pauvres colonnes, mais la main barbare qui changea ce temple en église brisa les cannelures pour faire rentrer les colonnes dans l'alignement de l'ignoble mur de clôture. Ce fut le bienheureux Burcard, évêque de Vienne, qui, vers 1089, eut la gloire de détruire un temple païen. Que de belles choses existaient encore au onzième siècle !

Ce temple était péripptère, c'est-à-dire entouré de colonnes et il a un double fronton.

Le peuple croit que Ponce-Pilate rendait des jugements dans ce Prétoire, dont, assez mal à propos, on vient de faire un musée. Dans cinquante ans, la municipalité de Vienne fera un pas de plus : par ses ordres, on enlèvera le mur du Bienheureux Burcard, et l'on rendra ce temple à sa forme primitive autant qu'il est possible.

.....

Plusieurs petits villages du Dauphiné, fort laids et situés dans la plus désolée des plaines, ont conservé les noms des pierres milliaires voisines : ce sont Septème, Oytier, Diémos.

Je passe le joli pont suspendu, et me voici à Sainte-Colombe, vis-à-vis de Vienne ; il y a sur le bord du Rhône une vieille tour carrée du moyen-âge, qui donne de la physionomie à tout le paysage. Mais ce n'est pas pour cette tour que je suis venu à Sainte-Colombe ; je désirais voir les célèbres statues découvertes par Madame Michoud. Cette dame est probablement veuve ou parente d'un M. Michoud, célèbre juge de la cour royale de Grenoble. Cet homme intègre eut un peu de la fermeté du président Matthieu Molé ; il osa venir présider vers 1816 la cour d'assises qui jugeait à Valence Trestailions, Truphémey, ou quelque autre héros du temps. On devine les lettres anonymes et les menaces auxquelles il fut en butte, lui étranger à la ville et arrivé seul.

La première de ces statues de marbre blanc, exécutée apparemment pour être vue de loin, représente une femme couverte d'une longue draperie qui tombe jusqu'à ses pieds. Un serpent roulé autour de son bras peut lui faire donner le nom d'Hygie. Les plis de la draperie sont profondément fouillés, mais non pas finis avec soin.

La seconde statue est admirable, et pourtant la tête, les bras et les pieds n'ont point été retrouvés ; c'est une femme agenouillée dans la position de la Vénus à la Tortue. Les parties de nu qui restent sont d'une vérité qui saisit et rappelle le buste du père de Trajan à Rome. Chose rare dans l'antiquité, l'artiste n'a pas voulu idéaliser. Le modèle fut sans doute une femme de vingt-sept à vingt-huit ans, ressemblant déjà un peu trop aux nymphes de Rubens.

Le savant M. D., de Grenoble, maintenant à Vienne, m'a prêté un cahier qu'il a formé de tous les passages des auteurs anciens où il est question de Vienne. Les principaux fragments que contient ce cahier sont de Jules César, Strabon, Pomponius Mela, Ptolémée, Pline.

Vienne a donné naissance à l'historien du Dauphiné, Chorier, qui a de la naïveté. J'ai trouvé cette ville fort bien décrite dans l'Album du Dauphiné, deux jolis volumes avec de bonnes lithographies que j'ai achetés en passant. Il y a des articles de M. Crozet, l'homme de France qui déchiffre le mieux les anciennes écritures. Quelle célébrité, s'il habitait Paris !

## LE FEU SAINT-ANTOINE

---

La Société des Amis de Vienne, qui a pris la tâche de faire connaître à ses membres les beaux sites et les monuments des environs de Vienne, a organisé une visite de l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné.

Aux explications archéologiques qui furent données dans la vieille abbatiale antonnicienne, je me propose d'ajouter quelques notes relatives au « mal des Ardents » appelé aussi « feu Saint-Antoine » qui a marqué de son passage redoutable ces lieux célèbres.

Le feu Saint-Antoine est un problème de pathologie historique qui a fait couler des flots d'encre et mis en circulation de profondes hérésies médicales. Ceci tient à ce que la plupart de ses historiens n'étaient pas médecins et voulaient investiguer à l'aventure dans un domaine qui n'était pas le leur. Ceci n'est pas pour étonner, au pays du culte de l'incompétence, mais c'est surtout profondément regrettable, car l'on aboutit à sophistiquer davantage une question déjà difficile et embrouillée par elle-même.

En effet il nous manque pour porter un diagnostic sûr et définitif ce qu'on appelle en style du métier des « observations », et il est passablement malaisé de distinguer dans les récits des chroniqueurs et des témoins oculaires ce qui revient à l'imagination et ce qui appartient en propre à la réalité.

Aussi rencontrons-nous dans la littérature médicale plusieurs théories dont quelques-unes ne résistent pas à la plus élémentaire analyse. C'est ainsi que, malgré l'ingéniosité des systèmes et le pittoresque des explications, il faut ôcar-

ter toute analogie avec la lèpre et même avec d'autres maladies contagieuses qui survivent de nos jours. Il est impossible de leur imputer ces gangrènes terribles atteignant, pourrissant et sectionnant des membres entiers (les témoignages abondent) qui étaient avant tout la caractéristique du feu Saint-Antoine.

Reste l'*ergotisme gangreneux*. Cette thèse, au contraire, satisfait complètement l'esprit. Elle inclut tous les caractères de la maladie, ses phénomènes saillants, sa périodicité, ses offensives et ses arrêts. L'ergotisme gangreneux est une maladie de la nutrition provoquée par l'ingestion de farines fabriquées à l'aide de seigle ou de graminées parasitées par l'ergot qui est le sclérote d'un champignon pyrenomycète, le *clariceps purpura*. Ce parasite n'est pas constant : il se développe seulement lors des années humides faisant suite à des hivers pluvieux ; et voici les apparitions successives des épidémies expliquées rationnellement et ses dates devenues compréhensibles. Expérimenté sur l'animal, l'ergot provoque des gangrènes des membres, simulant en tous points celles signalées dans les chroniques. La conclusion dès lors s'impose.

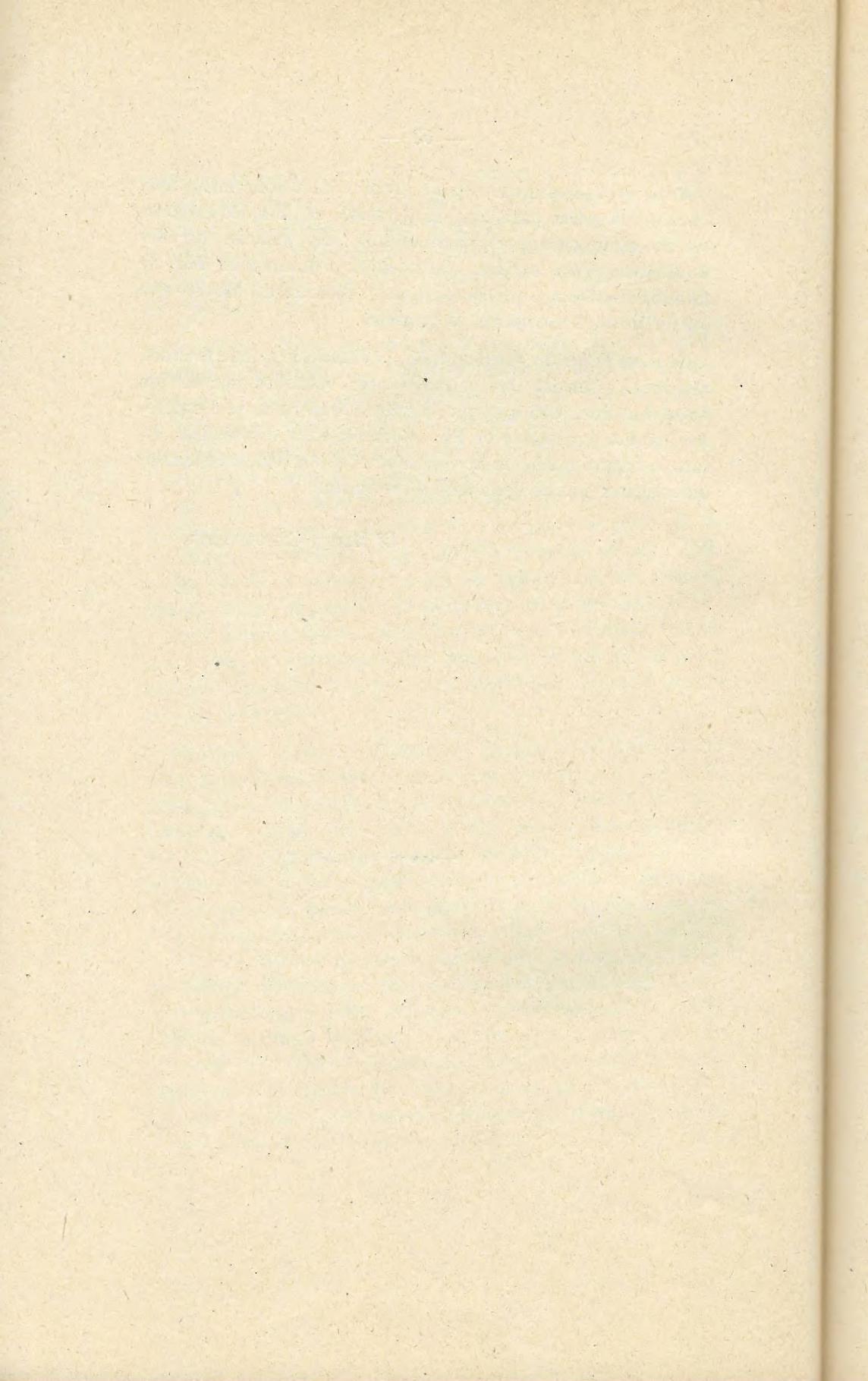
Pourquoi, nous objectera-t-on, le feu Saint-Antoine ne sévit-il plus de nos jours, (ceci serait peut-être à prouver) alors que la culture du seigle continue à alimenter une notable proportion d'individus et que les conditions atmosphériques se retrouvent évidemment ? C'est qu'il s'est passé pour lui ce qui se passe actuellement pour la *pellagre*. La pellagre est une maladie générale de la nutrition causée par l'alimentation précaire ayant à sa base le maïs. Le paysan roumain l'amalgame en une bouillie complexe appelée *mamaliga*, sorte de polenta italienne et s'en nourrit à peu près exclusivement. Or, le Professeur Mouriquand, de Lyon, dont les savantes études sur les avitaminoses sont à l'ordre du jour, vient d'observer, au cours d'un voyage, que la pellagre régresse à mesure que s'accroît la prospérité du pays et qu'elle fut amenée en Roumanie par les effroyables misères de la guerre et de l'invasion.

Pour l'éclosion du feu Saint-Antoine, il a donc fallu deux choses : la cause efficiente, le parasite, et puis des circonstances atmosphériques particulières : des guerres ou des bouleversements sociaux qui mettent l'homme en état de moindre résistance physiologique. L'histoire du Moyen-Age est fertile en évènements de ce genre.

Ce n'est là qu'un court aperçu schématique qui, je le crois, résume l'essentiel des connaissances actuelles sur le feu Saint-Antoine. Ces quelques lignes dissiperont, je l'espère, les erreurs grossières et les interprétations fantaisistes visant la nature médicale du feu sacré et que malheureusement on retrouve encore dans trop d'ouvrages.

D<sup>r</sup> Henry CHAUMARTIN.





# LES VITRAUX DU CHŒUR DE SAINT-ANDRÉ-LE-BAS

---

*Les vitraux qui viennent d'être placés dans le Chœur de St-André-le-Bas produisent, par leur simplicité géométrique, une belle impression. Ils sont dus au maître verrier J. Gaudin. L'artiste a expliqué ainsi les raisons qui l'ont conduit au procédé employé, guidé par le souci de se conformer aux lignes archéologiques générales du monument :*

Les trois vitraux qui viennent d'être placés au chœur de l'Eglise Saint-André-le-Bas, représentent une formule ancienne et célèbre, et cependant pas très habituelle dans certaines régions.

A l'époque romane, à laquelle ils se rattachent nettement, les vitraux furent toujours réalisés au moyen de verres vibrants et inégaux comme épaisseur, coupés et assemblés à éléments assez petits, tantôt de colorations intenses, tantôt, au contraire, presque monochromes et à peine teintés.

Les vitraux de St-André-le-Bas appartiennent à ce dernier type, que l'on a appelé cistercien, parce que dans les églises construites par les religieux de l'Ordre de Cîteaux, très nombreux au XIII<sup>e</sup> siècle, la règle excluait toute couleur et tout décor supplémentaire, autre que le verre et les plombs constructifs.

Pour concilier ces exigences avec la beauté des édifices, les religieux constituèrent, par d'ingénieuses combinaisons de

lignes, tantôt droites, tantôt courbes, les entrelacs incolores auxquels on donna le nom de grisailles cisterciennes. Ces entrelacs, réalisés par des verres épais et inégaux, assez peu teintés pour être mélangés sans symétrie, sans dénaturer les dessins, plutôt translucides que transparents, donnèrent, une fois enchassés sous des plombs robustes, une lumière atténuée et chatoyante mi-nacrée mi-vermeille très vibrante selon la variation des éclairages.

L'aspect obtenu de la sorte fut autre et certainement meilleur que celui qu'on réalisa ultérieurement, c'est-à-dire aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, en se contentant d'un réseau de plombs plus lâche et en modifiant, par un travail de trait vitrifié, l'aspect des grands éléments.

## NÉCROLOGIE

---

Notre Société a perdu en 1925 et 1926 plusieurs de ses Membres les plus dévoués :

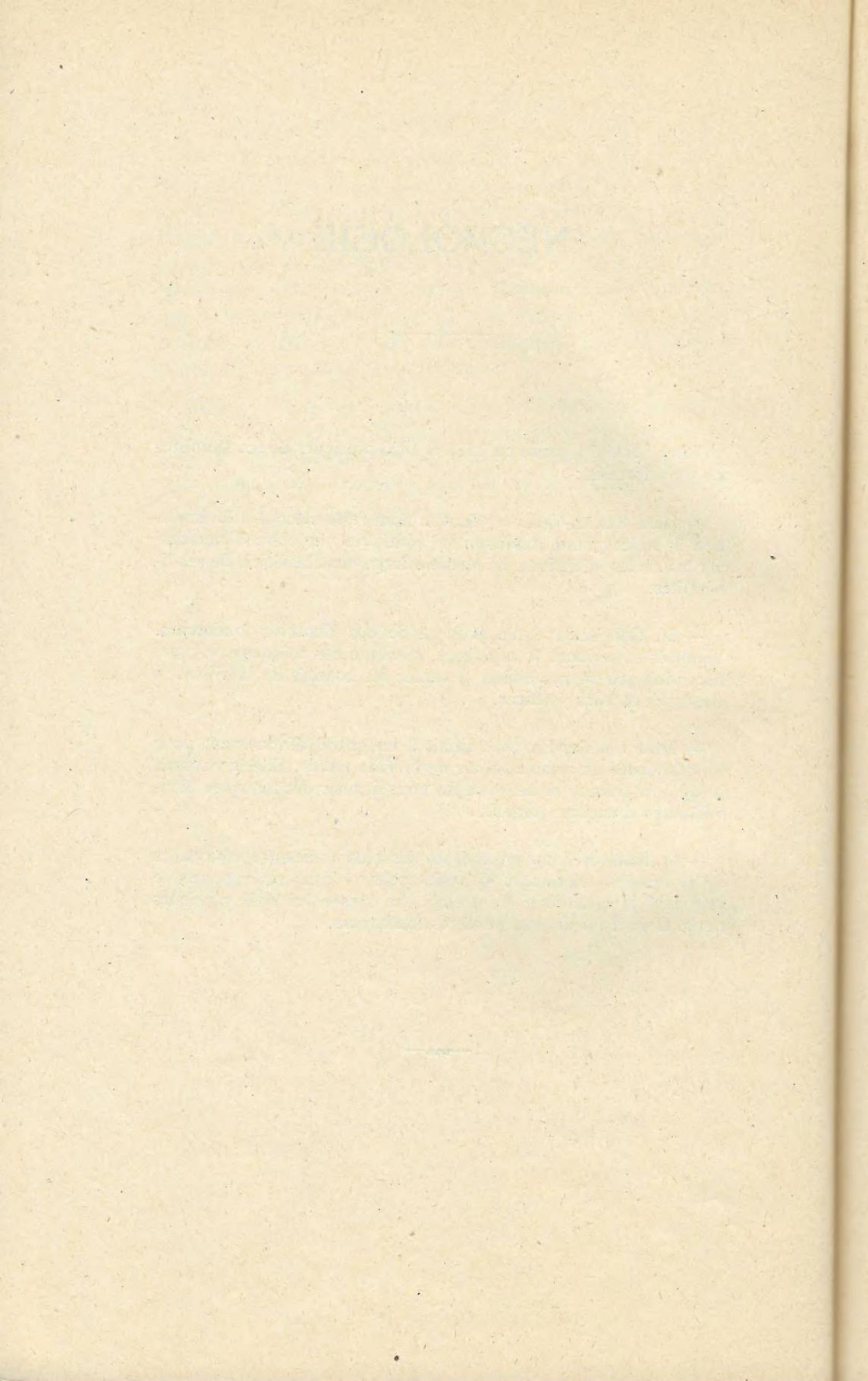
— M<sup>me</sup> PASCAL-VALLUIT, dont le nom reste attaché à la fondation de notre grand établissement industriel, ne cessa d'encourager toutes les initiatives. Le Musée a largement bénéficié de ses libéralités.

— M. Gabriel JACQUER était un de nos Membres fondateurs. Viennois convaincu, il se plaisait, au cours des fréquents voyages nécessités par sa profession, à vanter les beautés de la ville aux étrangers et à les y attirer.

— M<sup>me</sup> Charles FRÉCON, alliait à un grand dévouement pour les déshérités un ardent amour de la Ville natale. Elle le poussait jusqu'à la passion et ne cessa de nous donner des marques bienveillantes d'encouragement.

— M. Antoine VALLUIT, était un des plus anciens représentants de la fabrique viennoise. Il avait conservé dans ses rapports le calme et la courtoisie d'autrefois. Le Musée lui doit plusieurs dons. Il était un de nos Membres fondateurs.

---



## BIBLIOGRAPHIE

---

— Ch. CHATAIN, secrétaire général de la Chambre de Commerce. *L'Industrie drapière viennoise*. (Imprimerie Martin et Ternet. Vienne 1925).

Dans cette brochure d'une centaine de pages, qu'il intitule une monographie historique et économique, notre compatriote présente un exposé du développement et des transformations de l'industrie drapière viennoise, depuis les origines. On connaît l'importance de cette industrie dans l'histoire récente et la vie de notre cité.

Il est bon de rappeler qu'une monographie semblable avait été écrite en 1869, par Paulin Blanc, professeur au Collège de Vienne, puis au Lycée de Grenoble. Mais cet auteur qui nous a très heureusement conservé une documentation du plus vif intérêt pour l'histoire de notre industrie locale, pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, avait systématiquement négligé toute recherche sur les origines de la Fabrique de Vienne.

C'est au regretté Francisque Bonnier que revient le mérite d'avoir le premier songé à publier des données quelque peu précises sur ces origines, dans un rapport à l'occasion de l'Exposition de St-Louis (Etats-Unis) où il représentait l'industrie lainière française, comme membre du Jury. M. Chatain, qui fut son collaborateur et qui eut précisément à se livrer aux recherches nécessaires, reproduit, dans son propre ouvrage, les notes puisées aux documents originaux existant aux Archives de l'Isère. Avec lui, on peut penser que c'est au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle que la fabrication du drap à Vienne a pris indiscutablement la forme de la manufacture et, qu'antérieurement, elle n'existait qu'à l'état d'artisanat. Il serait pourtant intéressant de poursuivre ces recherches, en vue de savoir si l'on ne doit pas faire remonter encore plus haut dans le passé l'origine des manufactures drapières de Vienne. Un autre auteur, M. d'Urbal, dans un livre publié en 1911, y a fait une allusion, en signalant certains documents mentionnés dans les catalogues des bibliothèques de Grenoble et de Vienne, mais qui semblent avoir disparu.

Indépendamment de cette partie proprement historique, la brochure du secrétaire de la Chambre de Commerce contient une documentation d'ordre économique extrêmement utile. On peut y suivre l'évolution dans les moyens techniques, comme dans les débouchés de l'industrie viennoise, et enfin dans la condition des ouvriers.

Les praticiens y trouveront des renseignements abondants et d'une remarquable précision, appuyés de nombreuses statistiques. Les chercheurs désintéressés y puiseront, de leur côté, en matière économique et sociale, de très précieux renseignements ;

En résumé, on ne saurait trop féliciter notre compatriote, surtout au moment où des transformations importantes ont modifié la physionomie de l'industrie, d'avoir conservé, par sa très consciencieuse étude, une liaison avec un passé qui commençait à être complètement oublié, au moins pour les nouvelles générations.

*Les Distributions d'Energie Electrique.* — Du même auteur (Imprimerie Martin et Ternet, Vienne, 1927).

Il s'agit ici d'un travail sans attaches spéciales avec notre ville et d'ordre très objectif, bien que, en ces dernières années, la question ait assez passionné nos concitoyens et alimenté des polémiques dans la presse locale.

L'auteur a étudié, d'après une réglementation légale extrêmement touffue, les rapports qui régissent les entreprises de distribution d'électricité tant avec les Collectivités publiques qu'avec les usagers. Il initie également ces derniers aux formules complexes de la tarification.

Cet ouvrage juridico-technique est un excellent guide pour les administrateurs publics, les industriels, les propriétaires, etc... Il s'ajoute très heureusement à la bibliothèque déjà fort importante que les problèmes de l'électricité ont fait constituer dans notre Dauphiné, berceau de la houille blanche.

— Abbé HENRI BOUVIER : *Frédéric Bouvier*, récit d'un frère. Paris, Editions Spes.

Parmi les Viennois qui tombèrent au service de la France pendant la guerre, l'une des figures les plus hautes est bien celle du R.P. Frédéric Bouvier, que son frère, l'abbé H. Bouvier, vient de faire revivre dans une biographie très attachante. Engagé volontaire, brancardier et aumônier volontaire au 86<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le P. Bouvier fut frappé à mort le 17 septembre 1916, sur le champ de bataille de Vermandovillers, tandis que, en pleine attaque, il assistait les blessés. Rien n'est plus émouvant que

le récit de ces deux années de campagne, où le dévouement, l'énergie physique et morale du P. Bouvier se manifestèrent de façon si héroïque qu'il s'imposa, en dépit de sa modestie, à l'admiration et à la vénération de tous ceux qui furent alors en relations avec lui. Mais le P. Bouvier ne fut pas seulement un héros : il fut aussi un saint religieux et un savant, qui n'eut malheureusement pas le temps de donner toute sa mesure. Les chapitres consacrés dans sa biographie à sa formation religieuse et à son œuvre scientifique mettent en lumière chez le P. Bouvier une pénétration d'esprit et une puissance de travail qui firent de lui un maître de la science catholique dans le domaine de l'histoire des religions, ainsi qu'une maîtrise de caractère qui lui permit de triompher de sa timidité naturelle et de devenir, au milieu de difficultés qu'on devine, l'initiateur hardi des *Semaines d'ethnologie religieuse*, œuvre importante d'apostolat scientifique, dont il fut la cheville ouvrière. Tous les Viennois seront reconnaissants à M. l'abbé Bouvier d'avoir si bien évoqué sous ses divers aspects la physionomie de ce frère, qui reste pour eux un de leurs compatriotes dont ils sont le plus justement fiers.

— FRAYSSINOUS, son rôle dans l'Université sous la Restauration, (1822-1828) par M. le Chanoine A. GARNIER, docteur ès-lettres, Supérieur de l'Ecole St-Maurice de Vienne, Paris, Picard, 1 vol. précédé d'une lettre de M. Léon Bérard, ancien Ministre de l'Instruction Publique.

L'intérêt de cet important ouvrage réside d'abord dans ce qu'il nous apprend de Frayssinous, qui fut, sous la Restauration, grand maître de l'Université, membre de l'Académie Française, puis Ministre de l'Instruction Publique. Mais le sujet déborde la personnalité du célèbre évêque, et l'auteur étudie avec ampleur l'expérience tentée par un gouvernement pour améliorer, suivant ses conceptions, la jeunesse des écoles.

L'abondance des exposés et de la documentation de l'ouvrage en fait un véritable monument de cette période de notre histoire. Il a été loué par toute la presse parisienne, et les revues lui ont consacré les études importantes. Signalons l'opinion de deux d'entre elles de tendances différentes. Dans le *Correspondant*, M. de Lanza de Laborie écrit : « Aux archives nationales et dans d'autres dépôts, des milliers de pièces originales ont été dépouillées avec une conscience qui ferait honneur à n'importe quel érudit, et qui tient du prodige pour qui sait que cette besogne a dû se concilier avec l'absorbante direction d'un établissement secondaire dans une lointaine province. De ce travail préliminaire est sorti un récit supérieurement documenté, présenté sous une forme claire et disert, dominé par un constant souci d'impartia-

lité et d'indépendance ». De son côté, M. Aulard dans la *Révolution Française* s'exprime ainsi : « La liste de ses sources, tant imprimées que manuscrites, vaudrait à elle seule la peine que l'on se procurât le volume, tant elle est instructive... De ces sources, explorées avec intelligence et soin, M. Garnier a tiré un récit et des tableaux fort détaillés où il y a de l'ordre, de la clarté, et qui sont aussi intéressants qu'instructifs. C'est peut-être la première fois qu'on applique avec cette exactitude et ce succès la méthode historique à un point particulier de l'histoire de la Restauration. Le livre de M. Garnier offre une contribution de premier ordre à l'histoire politico-religieuse, politico-morale de la Restauration... Tout ce livre est à lire. J'en connais peu qui soient aussi neufs, aussi instructifs ».

Ajoutons qu'en dehors d'une souscription du ministère de l'Instruction publique, ce livre a été honoré de plusieurs distinctions : prix Marcelin Guérin, de l'Académie Française, fondation des Jeux floraux de la Comtesse Mathilde, de l'Académie de Dijon.

### AVIS

M. Claude FAURE, archiviste en chef du département du Rhône, 2, chemin de Montauban, à Lyon, préparant une histoire de l'Instruction publique à Vienne, notamment pendant la Révolution et le Premier Empire, serait très reconnaissant aux personnes qui pourraient lui communiquer des documents de cette époque sur le collège et les écoles primaires, tels que prospectus, palmarès, comptes, bulletins de notes, lettres, etc...





